

LIEN SOCIAL

Quinzomadaire indépendant d'actualité sociale

MUSIQUE

Du rock à la
poésie pure

P.34

PROTECTION DE L'ENFANCE

Accompagner le handicap : un défi

n° 1326 • 1^{er} au 14 novembre 2022

TRIBUNE

DES RÉSISTANCES

Dans le nord, les éducateurs
boycottent le tribunal

P.10

**MATIÈRE
À PENSÉES**

L'approche transculturelle
pour une vraie rencontre de l'autre

P.16



LIEN SOCIAL

Quinzomadaire indépendant d'actualité sociale

PARUTION
PRINTEMPS 2023 !



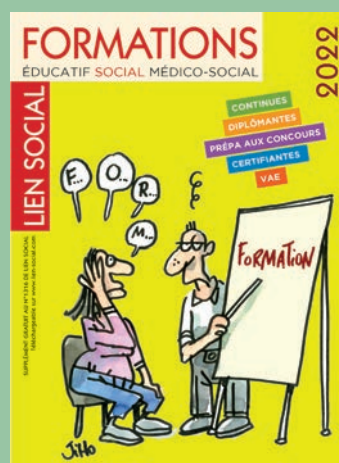
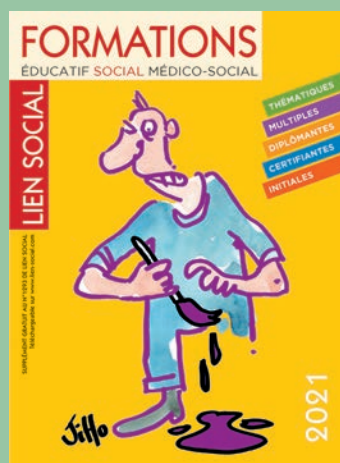
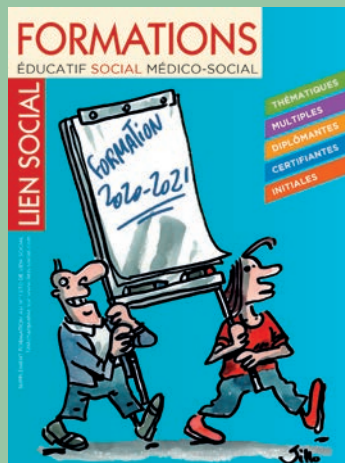
COMMUNIQUEZ DANS LA PROCHAINE ÉDITION DU GUIDE FORMATIONS

+ 200 CENTRES
DE FORMATION
RÉFÉRENCÉS

15 000
EXEMPLAIRES
+2000
VUES EN LIGNE

Ce guide est un véritable outil de référencement
des structures pour se former
ou se professionnaliser dans le travail social

Sur www.lien-social.com pendant 1 an en accès libre



RÉFÉRENCEMENT :

Complétez le formulaire en ligne sur www.lien-social.com
marie-hélène.clauzel@lien-social.com

05 62 73 34 40

PUBLICITÉ :

appoline.chaminade-meyer@lien-social.com

06 38 81 99 34

LA VERSION NUMÉRIQUE EST DISPONIBLE SUR WWW.LIEN-SOCIAL.COM

6 SOCIAL ACTU



LA PLUME DE CÉLIA CARPAYE
Au **commencement**



L'HUMEUR DE JACQUES TRÉMINTIN
Croire à ou croire en ?



SUR LE VIF PAR ÉTIENNE LIEBIG
Crise **grave**

10 TRIBUNE DES **RÉSISTANCES**
PROTECTION DE L'ENFANCE
Dans le nord,
les éducateurs boycottent le tribunal

11 Dans *Lien Social* il y a 30 ans

12 LA FABRIQUE **DU SOCIAL**
**DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF
ET PÉDAGOGIQUE**
Rendez-vous en terre inconnue

14 PAROLES **DE MÉTIERS**
Quelle autorité déployer
dans le travail social du XXI^{ème} siècle ?



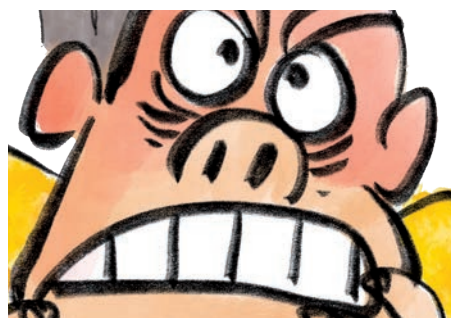
16 MATIÈRE À **PENSÉES**
L'approche transculturelle
pour une vraie rencontre de l'autre

18 DOSSIER **PROTECTION DE L'ENFANCE**

Accompagner le handicap : un défi

22 ÉQUIPE MOBILE
Un appui des professionnels
de la protection de l'enfance

24 ENTRETIEN AVEC ÉLIANE CORBET
La surreprésentation du handicap est
en partie le résultat des maltraitances subies



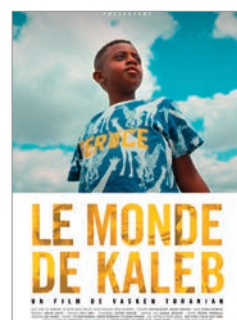
26 ÉCHOS DU **TERRAIN**
Infirmière dans un lieu de vie et d'accueil :
une pratique buissonnière ?

28 ESPACE DU **LECTEUR**
➔ Redonner des éclats de vie
au travail social :
des moyens pour se ressaisir

31 OFFRES D'EMPLOI

32 LIVRES
handicap

CINÉMA
L'avenir
en papiers
MUSIQUE
Du rock à la
poésie brute



34

L'œil et l'oreille

Découvrez nos **billettistes**



À LA BOULANGERIE

DE **LUDWIG**

Paru sur le site le 27 octobre 2022

Lundi, 12 h 15, pas eu le temps de prendre ma gamelle, les restes de la veille. Je pousse les portes de la boulangerie du coin. Sandwich, pizza ou salade ? Mon estomac vacille devant le choix. Une toute autre surprise m'attend.

Mon « *Bonjour* » n'a pas le temps de finir qu'il s'essouffle en un silence.

« *Oui c'est bien moi* », me dit-elle, tout sourire. Là, c'est moi qui ai un temps d'absence. Retour vers le passé.

Elle, c'est N. Elle est vendeuse à la boulangerie. Cela fait des années que je ne l'avais pas revue, depuis que j'avais passé le relais aux collègues. Depuis que nous nous étions dit au revoir. Depuis au moins quatre ans. Depuis que j'ai quitté, peu après, la protection de l'enfance. Il est des rencontres qui vous marquent, il est des lundis midi qui vous bouleversent et vous font remonter le temps.

Quand elle est arrivée, petit oiseau blessé à l'accueil d'urgence ado, je suis devenu son référent. J'ai tout de suite accroché et su qu'il y avait des possibles avec elle. Elle jouait la grande, du haut de ses 14 ans, petite caïd qu'elle n'était pas. Oh, elle cherchait bien le cadre, provoquait comme les autres mais était plutôt du genre suiveur, au fond, respectueuse. Le lien s'est rapidement fait, sur fond de quotidien du foyer, d'accompagnement à la scolarité, à son orientation, à savoir l'écouter. Il y a des rencontres comme ça. Qui matchent bien, comme on dit. Certes, elle n'était pas là par hasard, fruit d'une grande famille et aux relations compliquées. Pas de place à la maison pour elle qui empruntait les week-ends la chambre de sa sœur. Perturbant les traditions culturelles et religieuses, elle s'émancipait au grand dam de sa famille. Elle voulait vivre, haut et fort, vivre ! Alors nous l'avons accompagnée en équipe. Je ne cache rien en disant que cela n'a pas été de tout repos. Comme toute ado placée, elle nous en a fait voir. Carencée, elle a cherché le cadre, la stabilité et la cohérence de l'adulte. Elle a cherché le côté sécurisant du « non ». Oh, elle a bien franchi les limites, ça oui. Attaquer le lien, aussi. Elle m'a fait monter dans les tours, a bien tenté de reproduire son système mais nous avons tenu bon. Jusqu'au passage de relais à une autre structure éducative. Alors, cette surprise en ce lundi ! D'échanger rapidement quelques nouvelles de nos vies, de constater, à ses dires, que tout va bien pour elle, qu'elle habite en appartement, qu'elle gère sa vie. Qu'elle a gardé sa gaieté.

Ce lundi, je suis ressorti de la boulangerie les yeux bien brumeux, quelque peu humides. Parce qu'au-delà de tout ce que l'on peut vivre de compliqué dans nos professions, ce sont ces petits moments-là, des années après, au détour des hasards, qui nous font croire, encore, à nos impossibles métiers.

Nous avons échangé nos numéros, on va prendre le temps de se raconter nos vies.



COMME À LA MAISON

DE **LA PLUME NOIRE**

Paru sur le site le 19 octobre 2022

Toute la marmaille est plutôt calme en ce dimanche soir au sein du Home d'enfants « Rebond ».

Certains enfants se brossent les dents, d'autres, les adolescents surtout, prennent leur douche, d'autres préparent plus ou moins leur cartable, bref, la vie suit son cours dans cette maison qui prend alors des vrais faux airs de famille. François Durand, éducateur spécialisé de son état, est seul à assurer le service depuis huit heures ce matin. Il se prépare à « *faire la nuit* », comme on dit dans le métier. Après vingt-quatre heures sur son lieu de travail, il pourra demain matin rentrer chez lui. Il prend, comme à son habitude, un livre, et réunit les plus petits dans une chambre pour lire une histoire. [...]

Lire la suite du billet sur www.lien-social.com



DANS LA PEAU DE L'AUTRE

DE **TRIBULATIONS D'UNE AS DE RUE**

Paru sur le site le 19 octobre 2022

Assistante sociale, je suis moi-même à la recherche d'un logement (1). Confiante dans un premier temps que cette précarité ne sera que ponctuelle, un an plus tard, rien n'a réellement évolué et mes résolutions vacillent. Ici commence une forme d'ironie. Stratégiquement et afin d'appuyer un recours au Droit au logement opposable (Dalo) (2), je prends rendez-vous avec l'assistante sociale d'entreprise. Une note sociale appuie systématiquement la démarche que j'enclenche. [...]

Lire la suite du billet sur www.lien-social.com

En accès libre
sur le site

www.lien-social.com



par Jacques Trémintin

Savoir faire ensemble

Il y a les enfants qui bénéficient d'un placement en famille d'accueil ou en foyer. Et puis, il y a les enfants atteints d'un handicap. Parfois, ce sont les mêmes. Et pourtant les équipes éducatives qui s'occupent d'eux se côtoient, en se fréquentant à l'occasion, souvent, en s'ignorant parfois. C'est ce qu'on appelle le travail en silo. Formulation sémantique contemporaine du vieux proverbe : « *chacun chez soi et les moutons seront bien gardés* ». Sauf que la continuité, la cohérence et la pérennité du travail éducatif engagé auprès des mêmes enfants, nécessiteraient d'arrêter de les découper en rondelles, chaque professionnel se centrant sur une dimension de leur

problématique, sans trop se préoccuper de la partie accompagnée par son voisin. Intervenir sur la globalité nécessite de stimuler le travail en réseau, de conjuguer les expertises, de pratiquer la clinique à plusieurs, d'articuler les parties au tout, de promouvoir la pluridisciplinarité, de sortir de son pré-carré pour aller vers l'autre, de combattre ses préjugés envers lui, de légitimer son champ d'action... Bref d'opter pour un paradigme opposé à l'enfermement dans la culture de son institution. Mais les travailleurs sociaux savent relever les défis, réussir les paris et s'engager face aux enjeux fondateurs. Il n'y a plus qu'à faire ! À lire notre dossier, c'est bien parti.



© VÉRONICA MOJIAES

Photo p.11 : © Fotolia-grandfailure

LIEN SOCIAL • Directeur de la publication : André Jonis
Rédactrice en chef : Katia Rouff-Fiorenzi - katia.rouff@lien-social.com
Rédactrice en chef adjointe : Myriam Léon - Chef de rubrique : Jacques Trémintin
Rédacteurs : Célia Carpaye - Étienne Liebig
Ont collaboré à ce numéro : Mariette Kammerer - Rozenn Le Berre - Joël Plantet
Dessinateur : Jiho - Maquette : Mélanie Tyburn
A collaboré à la mise en page - Webmaster : Djamila Lagarde
Abonnements, vente : Chantal Barcelo - abonnement@lien-social.com
Publicité : Appoline Chaminade - la-regie@lien-social.com
Offres d'emploi : Marie-Hélène Clauzel - marie-helene.clauzel@lien-social.com
Comptabilité : Isabel Mbengui - isabel.mbengui@lien-social.com
Principaux associés : André Jonis - Rémy Dorvault - Jean-Luc Martinet

LIEN SOCIAL - Bimensuel
SARL au capital de 7622,45 €
Gérant : André Jonis
Fabrication : Evoluprint - Bruguères (certifié Imprim'vert, PEFC et FSC)
 
Abonnement : 149 €/an pour 22 n°
Prix au n° : 7,50 €
Commission paritaire : 0623 T 83295
ISSN 0994 - 1819
N° SIRET 347 557 688 00038
code APE 5814Z
Dépôt légal à parution

www.lien-social.com

76 rue Garance - 31670 Labège - Tél. : 05 62 73 34 40 - contact@lien-social.com



© THOMAS BOHL

« **NOTRE MUSÉE** » : UNE EXPOSITION D'OBJETS FÉTICHES DE RÉSIDENTS DE PENSIONS DE FAMILLE du réseau de la Fondation Abbé Pierre, et de personnels d'un centre d'art contemporain avignonnais, mêlés à des œuvres d'artistes reconnus. Un travail mené par le metteur en scène Mohamed El Khatib et les commissaires d'exposition, a permis à chaque participant de choisir un objet intime qui lui procure une émotion et raconte une histoire. Ève Guérin par exemple expose un ouvre-boîte pour gaucher, acheté par son fils décédé. Il s'était trompé car elle est droitrière. Soigneusement conservé, jamais remplacé en mémoire de son fils, cet objet banal du quotidien est devenu précieux par le récit de famille qu'il recèle et revêt pour elle une valeur inestimable.

Jusqu'au 29 janvier 2023, Collection Lambert, Musée d'art contemporain à Avignon – Plus d'infos : <https://bit.ly/3TgZDA1>



RETROUVEZ PLUS D'ACTUS :



www.lien-social.com



Lien Social



[revue.liensocial](https://www.instagram.com/revue.liensocial)



@LienSocial



L'IAE, insertion par l'activité économique

Dans un contexte de tension de l'emploi en France, majoré par une situation de crise sanitaire, l'insertion par l'activité économique soulève d'autres thèmes qui lui sont liés : l'insertion sociale, l'impact local au service d'un territoire, le développement durable. Ce numéro met en lumière un secteur très peu médiatisé qui a toute son utilité : les structures de l'IAE ont un rôle important dans le champ des innovations. Il met aussi en avant leur aspect humaniste. Pour les personnes qui sont dans la précarité, qui ont eu des ruptures de parcours, ces structures, leurs professionnel(le)s, leur permettent de reprendre confiance, de retrouver une dignité et de trouver un milieu socioprofessionnel qui leur donne l'occasion d'aller de l'avant. Un de leurs principes est d'instaurer une économie au service de l'homme, à travers une action solidaire. Elles sont un marche-pied vers une société plus inclusive, avec moins d'inégalités sociales. — *Empan*, n°127



Surcharge, répit et guidance

Par surcharge, on désigne le sentiment de devoir porter en soi une charge plus lourde que celle qui est tolérable, un sentiment d'être accablé par un cumul d'émotions difficiles à traiter. Une place importante est donnée à la prévention de la surcharge parentale à travers les groupes de paroles, les séjours de répit, la guidance parentale. Mais aussi la surcharge des professionnels, tant en période de crise sanitaire que tout au long du suivi des enfants. *Contraste*, n°56



Familles à l'épreuve de la menace

Des menaces extérieures doivent être distinguées de celles générées par le fonctionnement familial lui-même : épidémies, terrorisme, radicalisation, changement de climat... Quels en sont les impacts sur les liens entre membres d'une même famille, entre les générations ? Comment le lien tissé par le professionnel ou le thérapeute avec les familles s'en trouve-t-il affecté ? Quelles ressources adaptatives des uns et des autres peuvent-elles être sollicitées ? *Dialogues*, n°237

DISCRIMINATION

Stop à la pauvrophobie



« On nous accuse souvent d'être des profiteurs, des fraudeurs, des fainéants qui préfèrent se la couler douce avec le RSA plutôt que de travailler, a dénoncé un groupe de militantes d'ATD Quart Monde, allocataires du RSA, le 17 octobre à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère. Ceux qui tiennent ces propos sont dans l'ignorance de ce que nous vivons au quotidien, trop loin de nous pour percevoir le degré de courage, de ténacité, de résistance dont nous devons faire preuve au quotidien pour rester des hommes et des femmes debout. Vivre dans la grande pauvreté, ce n'est pas vivre, c'est survivre. Vivre dans la grande pauvreté, c'est gérer l'ingérable, c'est passer d'une urgence à une autre. C'est être en lutte sur tous les fronts en même temps. » ATD Quart Monde a appelé à en finir avec la pauvrophobie et demandé l'effectivité des droits. L'association s'inquiète de la multiplication, ces dernières semaines, des discours laissant croire que les pauvres seraient responsables de leur situation ou s'en satisferaient. Des discours aux conséquences délétères : en plus de pointer du doigt des personnes déjà fragilisées dans leur accès aux droits, ils servent à justifier le recul des droits, comme en témoignent les réformes à venir du RSA et de l'assurance chômage. Ils contribuent à augmenter encore le taux déjà alarmant de non-recours aux droits. « Des discours d'autant plus inquiétants dans une période où l'inflation pèse lourdement sur les plus pauvres. Aujourd'hui, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France, dont 3 millions d'enfants. » ATD Quart Monde appelle notamment à un revenu décent pour tous et à un accompagnement humain de qualité plutôt qu'une quelconque conditionnalité à l'octroi des minimas sociaux comme le prévoit la future réforme du RSA.

LA PLUME
DE CÉLIA CARPAYE



Au commencement

C'était un jour de maraude, un jour comme un début, mes premiers pas dans le travail social. Au milieu d'une foule pressée, il y avait cet homme, ses yeux comme l'océan, ses yeux de mille siècles, les plis sur son front et ses pieds écrasés, nécrosés, statufiés, cet homme en sale état, son corps en déconfiture et l'impossible rire à cause des os cassés. En face, nous, professionnelles piétinant la ville. Il avait fallu parler parler parler pour toucher un peu l'homme derrière les yeux tsunami, et puis se taire pour qu'il nous accepte dans sa bulle hors du monde, d'ailleurs il nous l'avait dit comme ça : « *je suis comme mort* » et c'est vrai qu'il était comme mort, dans le corps et administrativement aussi, alors il errait fantomatique au milieu des vivants, et tant pis pour les côtes cassées et tant pis pour les pieds blessés.

Nous concédant quelque partage de clopes sur le bout d'un trottoir, il avait d'abord refusé notre aide, répétant sans colère ni remous je suis mort je suis mort laissez tomber et nous on n'y comprenait d'abord rien, nous évertuant à lui dire l'urgence de sa situation, les pieds les côtes la vie. Après des heures alternant paroles et silences, il avait fini par accepter les pompiers, l'observation, les antalgiques et puis, quand il avait été question de rester quelque temps à l'hôpital, encore le refus la mort les yeux vagues non non non, encore les heures blanches sur un banc. Enfin, nous avions fini par comprendre : il avait besoin d'alcool et la perspective d'un repos forcé lui semblait impossible. Alors ma collègue, sans réfléchir, avait rédigé une ordonnance : tant de centilitres de vin par jour. Facétie, provocation ou leurre, n'empêche qu'il avait enfin accepté de se laisser soigner ; tant de centilitres de vin par jour parce que le corps et la tête en avaient besoin et tant pis pour la morale et tant pis pour la bien-pensance, c'est comme ça que j'ai appris mon métier, sur un banc à côté d'un homme cabossé aux yeux bleus, un peu mort quelque part.



L'HUMEUR
DE JACQUES TRÉMINTIN

Croire à ou croire en ?

Les travailleurs sociaux sont confrontés, comme le reste de la société, à une recrudescence de dénonciations de violences sexuelles de la part de femmes agressées. La question qui se pose à eux est de savoir s'ils doivent prendre pour argent comptant les révélations qu'ils reçoivent. La même problématique s'était posée pour les enfants subissant une maltraitance familiale. L'effet balancier s'était fait sentir : alors que la parole du petit d'homme fut pendant longtemps frappée d'incrédulité, elle fut ensuite sacralisée, jusqu'à ce que l'affaire d'Outreau ne la mette à nouveau en doute. Bien sûr que l'on peut toujours trouver des exemples de pures falsifications. Il n'en reste pas moins que pour quelques dénonciations mensongères, combien de violences bien réelles, certaines ne débouchant ni sur une plainte, ni sur une condamnation ? En toutes circonstances, il faut être aux côtés de l'enfant. Il en va de même pour les femmes victimes. Les travailleurs sociaux n'ont pas à entrer dans un quelconque débat pour savoir si elles disent vrai ou pas. Si la validation ou la mise en doute de l'authenticité du témoignage qui leur est confié ne relève pas de leur compétence, l'affabulation est aussi porteuse d'un sens qu'ils se doivent de décoder comme symptôme d'un mal-être. Que l'investigation policière, puis la justice, confirment ou non l'exactitude des faits, ce n'est finalement pas leur problème. Dans tous les cas, leur rôle consiste à accueillir la parole reçue ; à écouter la souffrance décrite ; à apporter leur soutien face au traumatisme vécu ; à assurer l'accompagnement de toutes les démarches permettant de faire face. Ils doivent être aux côtés de la personne pour l'assister dans ses épreuves, stimuler ses ressources et les consolider afin de favoriser sa résilience. En tant que professionnels, ils n'ont pas à croire à ce qu'on leur rapporte mais à croire en la personne et en ses capacités à se sortir des difficultés qu'elle leur expose.

SOCIAL ACTU

TRÊVE HIVERNALE

L'offensive des bailleurs



Avec la loi Alur, les victimes d'expulsion illégale ont la possibilité de déposer une plainte. Cependant, les forces de l'ordre la jugent rarement recevable, notamment du fait de la méconnaissance des droits des locataires.

Le 1^{er} novembre sonnera le début de la trêve hivernale, au grand soulagement des locataires protégés contre toute expulsion durant cinq mois. Le mois d'octobre est alors l'occasion pour certains bailleurs publics ou privés de trouver les stratégies qui rendront l'expulsion effective avant qu'elle ne soit interdite. Ainsi depuis quelques semaines, « Allô prévention expulsion », la plateforme téléphonique de la Fondation Abbé Pierre (FAP), est submergée d'appels de ménages en difficultés. « Nous le constatons chaque année, certains propriétaires sont plus actifs auprès des commissariats et des préfectures et œuvrent pour que les expulsions s'exécutent. Il y a souvent beaucoup d'expulsions en octobre, plus encore durant la seconde quinzaine », explique Marie Rothhahn, chargée de mission d'accès aux droits à la FAP. Des bailleurs sociaux utilisent même leur lien avec la préfecture et trouvent le moyen de faire accélérer les procédures. « Nous observons que nombre d'entre eux, au stade de l'examen du concours de la force publique, apportent des éléments nouveaux à la préfecture, prétendant par exemple que la famille causerait des troubles de voisinage. Celle-ci n'est pas au courant que la préfecture possède ces éléments et ne peut donc pas se défendre », regrette Marie Rothhahn. Si la loi Alur de 2014 rend pénalement répréhensible toute forme d'expulsion « hors des clous », certains propriétaires ou huissiers continuent de profiter de la vulnérabilité des locataires pour inciter au départ volontaire avec manipulation ou violence. Deux circulaires adressées aux préfets durant la crise sanitaire prévoyaient l'impossibilité d'expulser sans relogement. « Elles sont bafouées quotidiennement. Nous recevons des appels de tout le territoire concernant les ménages expulsés sans relogement. »



ENFANCE

Halte aux violences

« Tu as besoin d'aide ? Victime ou témoin, il y a toujours un numéro pour t'aider ». Le 3 octobre, le Gouvernement a lancé une campagne nationale de sensibilisation aux numéros d'aide pour les enfants victimes de violences. Les chiffres sont effrayants : en France, au moins 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année ; un enfant meurt dans son contexte intrafamilial tous les cinq jours ; un sur dix est victime de harcèlement scolaire ; un sur cinq a déjà subi du harcèlement en ligne. Une part encore trop importante de ces violences faites aux enfants reste encore tue. Pour prévenir et lutter contre toutes ces formes de violences à l'encontre d'un enfant, la secrétaire d'État auprès de la Première ministre chargée de l'Enfance, en lien avec le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, a initié une campagne pour remettre en visibilité les trois numéros d'aide qui s'adressent tant aux victimes qu'aux témoins - enfants comme adultes - : le 119, numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être ; le 3018, en cas de harcèlement sur les réseaux et le 3020, pour les élèves harcelés à l'école.

DÉMANTÈLEMENT

Du crack au CRA

Un coup de pied dans la fourmilière n'élimine pas les fourmis, il les éparpille. Le 5 octobre 2022, l'expulsion du square Forceval à Paris a dispersé des personnes extrêmement précarisées et consommatrices de drogues. Parquées là depuis un an sur décision du préfet de police, leurs situations n'ont pas fait l'objet d'un examen sanitaire et social approfondi. Sur 150 résidents et 600 visiteurs quotidiens, une trentaine ont été orientés vers un espace de repos Porte de la Villette. Une cinquantaine, interpellés et enfermés dans les centres de rétention administrative (CRA) franciliens. Certains s'y sont vus signifier une obligation de quitter le territoire français à destination du Soudan, de la Somalie ou de la Syrie... Neuf associations de soutien aux exilés dont la Cimade, le Comede ou Médecins du Monde, soulignent un traitement attentatoire à la protection due en cas de maladie grave. Alors que le gouvernement annonce la création de nouveaux CRA et locaux de rétention administrative (LRA), elles déplorent un affichage sécuritaire sacrifiant la santé et les droits des étrangers. Pour les riverains de l'est parisien, la dispersion du campement de consommateurs de crack ne fait que déplacer le problème.

Crise grave

Notre secteur professionnel va mal, comme beaucoup d'autres, comme celui des infirmières par exemple. On sait qu'il va mal lorsque des associations parisiennes reconnues, historiques et de bonne renommée, n'arrivent plus à embaucher des éducateurs spécialisés, lorsque des écoles de formation ne parviennent plus à remplir des promos et bien sûr, lorsque de plus en plus de prétendants à des postes éducatifs arrivent à l'entretien d'embauche sans expérience et sans diplôme. Alors, bien sûr, la première cause que l'on invoque est la rémunération proposée au regard de la difficulté du métier et sans doute est-ce un paramètre important. Le salaire d'éduc correspond grosso modo à celui d'institut, de prof, d'infirmière, pour un temps d'études à peu près équivalent. Précisément, tous ces métiers dits en tension ont des points communs, outre le salaire et le temps d'études : ils sont, sauf exception, des métiers « de passion », je préfère dire des métiers que l'on choisit par intérêt pour les autres ; or autour de moi, au quotidien, j'entends des professionnels qui ne se « retrouvent plus » dans le métier d'éduc spé. Ils n'ont plus le sentiment de défendre un projet pédagogique fort, l'impression d'être dans une « boîte » qui assure idéologiquement et se bat pour les usagers. La réponse à la commande politique est devenue le maître-mot, puisqu'il faut aller chercher des subventions à coup de projets adaptés à l'air du temps. Comme les camemberts qui rajoutent « durables » sur la boîte pour montrer qu'ils sont modernes, une année, on met sport, une année, filles, une année, écologie, une année, parentalité. On remplit des cases ou plutôt, le chef de service remplit les cases comme au Yam, et une fois qu'il a bien tout coché, on obtient la subvention. Où est l'âme ? Où est l'engagement cordial ? Où est le kif de bosser ? Où est le plaisir intellectuel de se battre pour une idée ? Ce n'est sans doute pas la faute des associations qui ont pensé avant tout à leur survie et c'est bien naturel mais oui, je pense que l'on s'est fait avoir par le politique qui lui aussi répond à une demande simpliste de rationalité... Alors oui, y a le salaire mais pas que.

Dans le nord, les éducateurs boycottent le tribunal

À Roubaix et Valenciennes, des éducateurs en protection de l'enfance sont à bout de souffle. Pour alerter sur la situation des enfants placés, ils ont décidé de boycotter les audiences au tribunal.

D EPUIS plusieurs mois, dans les tribunaux pour enfants du Nord, des chaises restent vides lors des audiences. En mai dernier, plusieurs dizaines d'éducateurs de l'unité territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS) de Roubaix-Croix ont décidé de boycotter le tribunal. Un mouvement rapidement suivi par leurs collègues de Valenciennes.

« On est dans la maltraitance », dénonce David, éducateur mobilisé à Roubaix et membre du syndicat Sud. La plus grande difficulté pour lui comme pour ses collègues ? L'impossibilité de trouver des places pour les enfants qui leur sont confiés. « Nous nous retrouvons avec des enfants, des bébés parfois, qui passent la journée dans nos services. » Faute de mieux, certains gamins dormiront dans les foyers d'accueil d'urgence saturés, parfois sur un lit de camp dans le couloir. D'autres, scolarisés en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) en semaine, se retrouvent chaque vendredi dans les locaux de l'UTPAS à attendre de connaître l'endroit où ils iront le week-end. « Nous passons notre temps à chercher des places, en général inadéquates. Ce n'est plus possible... »

Une autre éducatrice mobilisée se désole : « C'est nous qui sommes sur le front, au contact des familles, des enfants et des magistrats. Et nous nous retrouvons à donner des réponses auxquelles nous-mêmes ne croyons pas. » Par ce boycott du tribunal, les professionnels n'entendent pas compliquer le travail des juges mais

les alerter afin qu'ils aient « un regard sur nos difficultés et nous rejoignent éventuellement », précise l'éducatrice, qui souhaite rester anonyme.

Les éducateurs mobilisés maintiennent la pression au-delà du boycott du tribunal : ils refusent d'accepter de nouvelles mesures au-delà de trente suivis par éducateur. Et mettent le conseil départemental face à ses responsabilités en quittant les locaux à 17 h 30, quoi qu'il arrive : « un soir, nous décidons de partir du service à cette heure-là, alors qu'un enfant se trouve encore dans nos locaux », raconte David. Les responsables prennent les relais des éducateurs. « Mais ce n'est pas facile. Ce n'est pas notre boulot de laisser un enfant. Notre boulot, c'est d'accueillir. Nous étions tous en pleurs... » Cette tension sur les places conduit aussi les structures d'hébergement à pouvoir faire un « tri », selon l'éducatrice : « les enfants aux situations les plus compliquées sont donc aussi ceux qui se trouvent le plus souvent refusés et baladés de foyer en foyer. Pourtant, dénonce-t-elle, lorsque ces difficultés sont évoquées dans un écrit destiné au magistrat, on nous demande de les supprimer. »

« C'est un sentiment de colère quotidien, reconnaît David. Nous sommes là pour protéger les enfants mais au sein d'une institution qui les maltraite. Alors qu'est-ce qu'on fait ? On se mobilise. » Sa collègue abonde : « aujourd'hui, les gamins ne sont plus des gamins : ce sont des lignes budgétaires. L'humanité a disparu dans le social et on veut nous



Éducateur à l'UTPAS de Roubaix-Croix et syndiqué à Sud, David a lancé avec ses collègues le mouvement de boycott du tribunal pour enfants.

faire tourner comme on gèrerait une usine de voitures. »

Suite au mouvement, le conseil départemental a réagi rapidement. Dix mesures ont été annoncées dont l'ouverture de 150 places en hébergement, 300 en accueil familial et 100 mesures renforcées à domicile (700 places avaient été fermées en 2018, *ndlr*). Les éducateurs attendent de voir où les places seront déployées et craignent dès à présent qu'elles soient insuffisantes. Entre-temps, le boycott se poursuit.

Rozenn Le Berre

Sollicité par *Lien Social*, le conseil départemental n'a pas souhaité s'exprimer.

À lire : Tribune des travailleurs sociaux, juges des enfants et avocats : <https://bit.ly/3s1bDKD>

Dans *Lien Social* il y a 30 ans

LS n°187 • 29.10.1992 (extrait)

par J. Le Tallec

[...] Je vais essayer, fort du recul de 5 mois, d'exprimer mon opinion et d'émettre quelques hypothèses sur les suites éventuelles des 2 et 3 avril derniers. « Etats Généraux des Educateurs » : titre accrocheur, prometteur, mais ô combien trompeur [...]

Tosquelles, Ladsous, Ginger etc. nous ont abreuvé de leurs certitudes intellectuelles, nous ont rebattu les oreilles avec des mots tout ridés à force d'avoir été trop galvaudés, de nous entretenir d'espoirs et d'illusions, de nous flatter puis de nous tancer, eux qui, à notre place, ont fait de notre métier cet immense panier de crabes où personne ne se reconnaît, ou personne ne reconnaît plus personne. Pour ce qui concerne les éducateurs, j'ai



le sentiment profond qu'il s'agit d'une profession en voie de disparition. Des preuves : Apparitions successives de sous-qualifications : moniteur-éducateur, AMP, auxiliaire de vie, etc. Déqualification progressive et sournoise dans la plupart des associations. Fuite des éducateurs des secteurs internats (salaire insuffisant, conditions de travail pénibles...).

Laxisme des organismes de tutelles qui permet aux responsables d'associations de faire n'importe quoi en matière de recrutement. Abandon progressif des conventions collectives (formation, congés trimestriels, etc...)... Cette liste n'est pas exhaustive bien entendu. Que faire pour stopper cette hémorragie et sauver ce qui peut encore l'être afin de maintenir et promouvoir notre métier ?

L'éducateur, pour sauver son âme, doit retrouver (trouver) son indépendance, sa liberté de penser, d'agir : être *sujet*. Comment peut-il en être autrement s'il veut faire son travail sérieusement ? [...]

Les abonnés au numérique peuvent trouver ce n°187 sur notre site : www.lien-social.com/-187-

Vuibert N°1
DIPLÔMES DU SOCIAL

CAP Accompagnant Éducatif Petite enfance (AEPE)



Une préparation complète et efficace pour réussir les EP1, EP2 et EP3

Tout-en-un



AOÛT 2022 - 336 p. - 21,90€
9782311213249

Entraînement



AOÛT 2022 - 288 p. - 15,90€
9782311213256

Révisions



AOÛT 2021 - 272 p. - 13,90€
9782311210088

www.Vuibert.fr



**Pour en
savoir +**

DISPOSITIF INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

Rendez-vous en terre inconnue

Un dispositif institut thérapeutique éducatif et pédagogique (DITEP) breton accueille un homologue du Vercors et vice-versa. Un transfert en terre inconnue – mer ou montagne – avec des enfants difficiles à canaliser, dans un espace peu familier. Un pari osé, tenu et gagné !

LES dispositifs instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) ont déjà une tradition de rencontre. Depuis 2006, chaque année, le *Challenge national de rugby* réunit jusqu'à une cinquantaine d'établissements et près de 350 jeunes. À chaque session, une structure différente assure l'organisation.

Générer du rêve

Ici encore, il est question de rencontre : deux DITEP, l'un situé dans le Vercors, l'autre en Bretagne, ont pris l'initiative de sortir du carcan de la vie quotidienne et de générer du rêve, de la confrontation à l'inconnu et du dépassement de soi... Une opportunité née de la rencontre entre Édouard Duchesne, professeur de sport au Ditep-22 dans les Côtes-d'Armor et Simon Falda-Buscaiot, éducateur spécialisé qui avait quitté le DITEP du Bois de Servagnet, situé à Méaudre au cœur du massif du Vercors, pour travailler à ses côtés. L'occasion d'imaginer un rendez-vous improbable entre l'univers de la montagne et celui de la mer. Le projet, pour séduisant qu'il apparût d'emblée, nécessita une préparation méticuleuse qui prit plus d'une année. Démarrée par l'échange de vidéos entre les enfants des deux établissements, l'esquisse de deux transferts réciproques a pris forme : le premier du 31 janvier au 5 février 2022 dans un

Vercors encore enneigé, le second du 30 mai au 4 juin à l'orée de l'été, dans les Côtes-d'Armor.

Mark Largouët, enseignant et coordinateur pédagogique au DITEP-22, explique l'usage qu'il a pu faire de ce projet incarné, pour travailler en amont avec ses élèves sur l'histoire et la géographie tant du Vercors que du milieu marin. Occasion idéale pour contextualiser les deux séjours qui allaient prendre forme au cours des mois suivants. Chacun (adulte ou enfant) s'y prépara dans un mélange d'enthousiasme et d'appréhension, d'incertitude et de curiosité.

Tempête de neige ou pieds dans l'eau ?

L'arrivée à Méaudre (Isère) se fit sous une tempête de neige propice à l'inquiétude de ceux qui ne connaissaient que la furie des vents côtiers. Mais très vite, les inévitables batailles de boules de neige s'improvisèrent, les statuts d'adulte et d'enfant se noyant sous la poudreuse. De la même manière, à peine débarqués en pays breton, certains montagnards n'eurent de cesse que d'aller se baigner le soir même dans une eau de mer encore fraîche.

À Méaudre, l'équipe avait préparé un programme particulièrement riche : séance de ski bien entendu, mais aussi initiation aux snowkite (aile de traction) et kitesurf, découverte des chiens de traîneau, pratique de la luge ou encore bivouac en pleine forêt avec retour de nuit à la lampe frontale... Les activités proposées par les costarmoricains ne l'étaient pas moins : initiation à la plongée en pleine mer, pratique du paddle (randonnée aquatique, à la pagaie, debout sur une planche), pêche côtière. De part et d'autre, il s'agissait de faire découvrir des sports et un milieu naturel insolites aux visiteurs. Si lors du séjour dans le Vercors, les deux groupes qui ne se connaissaient pas furent hébergés séparément, en Bretagne, ils partagèrent le même gîte. Il est vrai que les liens d'interconnaissance et les sympathies réciproques s'étaient tissés lors du transfert initial en montagne... et approfondis par la suite via les



Départ du Port de Saint-Quay-Portrieux en Bretagne pour le baptême de plongée.



Préparation à la balade en chiens de traîneau à Vassieux-en-Vercors.

réseaux sociaux. Dans un sens comme dans l'autre, c'est deux groupes de six et huit jeunes âgés de 11 à 14 ans, accompagnés par cinq adultes, qui auront vécu l'aventure.

En transfert, l'action éducative continue

Le lecteur candide pourra s'étonner d'un tel quota d'encadrement. Ce serait méconnaître les troubles du comportement dont souffre le public accueilli en DITEP qui supportant difficilement la frustration, la contrariété et la contrainte, peut réagir d'une manière intempestive, avec des manifestations auto ou hétéro-agressives, colériques, oppositionnelles et transgressives, montrant des signes d'inattention, d'hyperactivité ou d'impulsivité... Tableau clinique nécessitant impérativement une forte présence adulte pour canaliser, contenir et apaiser des attitudes que les enfants peuvent difficilement contrôler par eux-mêmes. Traverser la moitié du pays en train constitue un risque non seulement pour ces enfants mais aussi pour les professionnels. Mais contrairement aux craintes potentielles, la situation d'angoisse créée par le dépaysement ne provoqua pas tant les réactions de stress redoutées, sources de crises, qu'une recherche

de protection et une attente de sécurisation propices à un rapprochement avec les adultes. Certains des enfants du DITEP-22 durent se confronter avec une certaine anxiété à l'une de leur première séparation d'avec leur milieu familial, contrairement à ceux de Méaudre, habitués à l'internat durant la semaine. L'action menée auprès de ces enfants s'inscrit dans le long terme. Bien sûr, certains d'entre eux ont été marqués (et pas seulement ceux qui ont découvert pour la première fois la neige ou la mer), quand d'autres ont vécu cet épisode comme l'un des multiples maillons de la longue chaîne de l'accompagnement éducatif dont ils bénéficient. L'enthousiasme est partagé. Les adultes ne tarissent pas d'éloges : « *cela a dynamisé toute l'équipe dans ses futurs projets de transfert* », observe Simon, l'initiateur de l'expérience. « *Les relations avec les enfants sont bien différentes depuis notre retour* », abonde Olivier, le veilleur de nuit de Méaudre qui a participé au séjour en Bretagne. « *Une vraie rencontre professionnelle et humaine* », poursuit Apolline, sa collègue éducatrice qui conclut : « *cela nous encourage à renouveler cette expérience avec d'autres ITEP.* » De quoi inciter à de nouveaux échanges.

Jacques Trémintin

Contact : S.FALDABUSCAIOT@lespepbretagne.org ou g3.itep@oxance.fr

CÔTÉ MER I

Au DITEP-22, cent cinquante jeunes âgés de 3 à 20 ans sont répartis en cinq unités géographiques différentes. Plusieurs modalités d'accompagnement leur sont proposées, pouvant alterner ou se croiser en fonction de l'intensité des troubles vécus : un hébergement modulable en internat ou en famille d'accueil spécialisée (de semaine, séquentiel, de soir et de nuit), un accueil en journée ou un suivi en ambulatoire dans les familles. S'ajoutent à ces dispositifs un espace spécifiquement dédié aux adolescents et une équipe-mobile-ressource intervenant auprès de tout professionnel hors ITEP en difficulté avec ce public.

CÔTÉ MONTAGNE I

Le DITEP Oxance accompagne cinquante enfants et adolescents âgés de 5 à 16 ans, selon trois modalités différentes : l'internat et l'accueil de jour du Bois de Servagnet doté de 28 places, réparties en trois groupes situés à Autrans-Méaudre en Vercors au cœur du massif du Vercors dans le département de l'Isère mais aussi un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) implanté sur le secteur de Voiron, proposant un suivi en ambulatoire à vingt-deux jeunes à l'heure actuelle. Ce service a vocation à s'agrandir dans les prochains mois et à se diversifier en proposant un accueil de jour séquentiel.

QUEL FINANCEMENT ?

Les transferts entre les deux DITEP ont coûté 9000 euros. « *Nos deux établissements ont pu le financer grâce à nos budgets respectifs alloués aux transferts, à la participation symbolique demandée aux familles, avec une part d'autofinancement portée par les enfants (vente de mölkky et de pâtisseries bretonnes, collecte de ferraille en partenariat avec l'entreprise locale Guyot Environnement) et en ayant recours au mécénat (Fondation Enfance et montagne, Rotary club Grand Large et groupe Rossignol via le don de vestes de ski et de bonnets)* », explique Frédéric Bride, directeur de l'association PEP Bretil'Armor, gestionnaire de l'ITEP-22.

« Agir en homme de pensée et penser en homme d'action. » À l'image de cette maxime de Bergson, des professionnels se confrontent au remue-méninges qui leur est proposé, se risquant à déconstruire, à concevoir et à faire réfléchir.

Quelle autorité déployer dans le travail social du XXI^{ème} siècle ?

Défiée et rejetée, tout en étant attendue et souhaitée... l'autorité est au cœur de la relation éducative. Induite, hier, par la seule position hiérarchique du père, du chef ou du professeur, elle nécessite aujourd'hui d'être légitimée par une relation de confiance.

Par **Michel Decodin**, moniteur-éducateur, éducateur spécialisé, puis chef de service en maison d'enfants à caractère social (MECS)

AFFIRMER son autorité sans autoritarisme, c'est ce qu'il y a de plus difficile à réaliser. Quoi qu'on en dise, le travailleur social est un vecteur de lois qu'il rappelle sans les avoir écrites. Il permet aux personnes accompagnées de les intégrer, sans les imposer. Faire sens dans un contexte de relation humaine est ardu, surtout si l'autorité est rejetée comme, en tout premier lieu, celle des parents. Le travailleur social transmet et affirme l'importance du respect de codes, de normes, de valeurs.

Oui mais comment faire ? Comment ne pas imposer et faire que les jeunes perçoivent qu'ils ont à la fois besoin d'attention, de justice, mais surtout de signification.

La structuration de la personnalité est efficace, si le rapport au monde dans lequel l'individu évolue est élaboré et mentalisé au regard de codes, de lois qui régissent l'espace, le contexte, et l'époque dans lequel le jeune se socialise. Le but n'est-il pas de soutenir la mise en autonomie en permettant d'établir des relations sociales acceptables, crédibles et durables ?

Pourquoi le oui, comment le non ? L'utilisation de ces deux mots est souvent justifiée par nécessité. Il en découle des réac-

tions positives, négatives, conflictuelles et bien souvent rassurantes à condition d'être concis et précis. Ces deux mots ne peuvent résonner chez autrui que s'ils sont raisonnés par celui qui les prononce. Les jeunes veulent bien souvent « se faire seuls », décider de tout et pour tout. Répondre à leurs exigences peut les envahir et souvent les déstabiliser.

La question de la légitimité se pose. Qui peut s'autoriser à autoriser, si ce n'est une personne de référence, sur qui l'on peut s'appuyer, s'opposer sans craindre de perdre la relation. L'autorité est parfois confondue avec abus de pouvoir. Si c'est le cas il s'agit d'un défaut de conduite éducative fragilisé par des hésitations, des tentatives de justifications qui embrouillent et insécurisent.

Faire preuve d'autorité c'est déjà assurer l'autre de sa présence. Se confronter, être en désaccord pour trouver des accords et rendre l'insupportable supportable.

De par mon expérience, un jeune se souvient longtemps de la première sanction qu'il n'a pas eu et souvent au détriment de sa propre personne ou de son entourage. Le mélange, prévention-sanction-éducation-attention peut s'avérer fructueux et profitable.

La meilleure forme d'autorité n'est-elle pas celle que l'on exerce sur soi-même afin de ne pas subir celle des autres ?

J'associe à la question de l'autorité celle de la responsabilité, de la maturité, de la capacité à penser par soi-même. Une des fonctions principales du travailleur social n'est-elle pas de permettre à la personne accompagnée d'accéder à l'autonomie, à l'art de penser sa vie ?

Freud affirme qu'un enfant obéit, parce qu'il a peur de perdre l'amour de ses parents. La notion d'autorité est ici rejointe par la notion de crainte, de perte de l'affection. Que dire des adolescents qui vont tester l'éducateur pour vérifier sa solidité, sa crédibilité et surtout son engagement à ne pas laisser tout faire ? « *Ce n'est jamais la même eau qui coule dans la même rivière* »

L'autorité d'aujourd'hui est-elle comparable à celle d'hier ? Oui, si l'on en croit les médias qui la critique et la vénère en même temps, depuis des décennies. Le paradoxe du travailleur social est bien celui d'être engagé dans une relation d'aide au premier abord, rejetée, puis défiée pour être souvent acceptée de celui qui a su faire preuve d'autorité rassurante et structurante. ●

A publié « *De l'impossible vers un possible* » aux éditions Véronne

Par **Laurent Ott**, philosophe social, directeur Intermèdes-Robinson

Il y a des mots « pièges », comme le mot « autorité ». Dès qu'on prononce ce mot dans le secteur éducatif, médico-social, ou même culturel, on est irrésistiblement attiré vers un discours sur le « déclin », la recherche effrénée de son rétablissement ou de sa mise à l'épreuve au quotidien. Quel ennui ! Et surtout quel risque de tourner en rond dans la pensée.

Il est temps d'en sortir, il est temps de sortir de la question de l'autorité et de s'interroger sur la notion d'impact. Quel impact dans la vie des gens, les destins, les parcours, le travail social peut-il revendiquer au temps des crises interminables et globales ? Crises sociales, économiques, politiques, culturelles, environnementales, sanitaires, etc.

Interroger la notion de l'autorité du Travail social en ce premier quart du XXI^{ème} siècle, c'est se demander comment l'ancien monde du Social, l'ancien ordre institutionnel, peut laisser la place à des formes d'organisation nouvelles, plus souples et plus en prise avec les réalités.

Une chose est sûre, on n'est plus dans une société « des places » dans laquelle l'autorité serait attachée à la position qu'on occupe, au titre qu'on a, ou à la légitimité de l'institution qu'on représente.

Nous voici nus et sans défense au sein d'une société qui se délite, qui perd la notion du sens commun au profit des intérêts individuels ; au cœur d'institutions qui se renferment, qui coupent les liens avec la réalité sociale, qui se protègent. L'autorité ne découle plus de la notion de place, elle s'inscrit ou ne s'inscrit

L'AUTORITÉ C'EST FACILE, MAIS QUI EN VEUT ?

plus qu'au cours de relations que nous nouons avec nos publics et qui nous entraînent inévitablement à prendre des positions, à nous salir les mains, à prendre des risques, et à avoir contre nous des dirigeants frileux, obsédés par les préoccupations, sanitaires, sécuritaires électorales.

La seule autorité que nous pouvons avoir est liée à notre capacité à rester « vrais », et surtout fidèles à notre parole. Comme éducateur, enseignant, puis comme dirigeant ou chef d'équipe, je sais combien l'autorité que je peux représen-

ter par moments est surtout liée à ma capacité à tenir parole.

Les enfants m'ont appris ce qu'ils réclament le plus et ce dont ils ont le plus besoin : des adultes qui disent ce qu'ils font et qui font ce qu'ils disent.

Aujourd'hui il faut ajouter à cette formule, un « coûte que coûte » qui en effraiera plus d'un.

La bonne question me semble donc ; l'autorité n'est pas un problème. Comme acteur social, de nos jours, libre à vous d'en incarner autant que vous voudrez. La bonne question est : quel prix êtes-vous prêt à payer pour cela ? ●

Contact : <http://www.intermedes-robinson.org>



RETROUVEZ PLUS DE CHRONIQUES ET DE TÉMOIGNAGES :



www.lien-social.com



Lien Social



[revue.liensocial](https://www.instagram.com/revue.liensocial)



@LienSocial

— Par Audrey Everaere, éducatrice spécialisée

L'approche transculturelle pour une vraie rencontre de l'autre

L'exemple de l'accompagnement des femmes Nigériennes victimes de traite démontre le caractère indispensable d'une approche transculturelle.

LE travail auprès des populations migrantes est au cœur de la pratique professionnelle. Qu'il s'agisse de la raison première de leur accompagnement (mineur.e.s non accompagné.e.s ou demandeur.se.s d'asile), ou non, les travailleurs.e.s sociaux.ales sont forcément confronté.e.s aux questions posées par la migration, à ses conséquences sur le plan psychique, social et relationnel.

L'approche transculturelle reste peu connue des travailleur.se.s de l'action sociale et peu enseignée dans leurs centres de formation.

L'accompagnement spécifique des femmes nigériennes victimes de traite des êtres humains à fin d'exploitation sexuelle (TEH), ses nombreux enjeux transculturels nous a montré le caractère indispensable de l'approche transculturelle dans le travail social.

État des lieux

La traite des femmes nigériennes à fin d'exploitation sexuelle n'est pas récente puisque les chiffres font état d'une augmentation des arrivées dès 2008 (Organisation Internationale pour les Migrations, 2017). 11 009 jeunes filles sont ainsi comptabilisées en 2016. La France n'est pas seule concernée puisque ce phénomène est aussi observé dans d'autres pays d'Europe et hors Europe. (idem)

Au-delà des questions relatives à la santé sexuelle liée à l'exercice de la prostitution, la demande principale de ces jeunes femmes auprès des éducateur.rice.s spécialisé.e.s du service (1) concerne principalement la régularisation administrative. Sans papiers, les femmes craignent les contrôles de police, une expulsion du territoire et ne peuvent se projeter en dehors de la prostitution, qui reste leur seule source de revenu. Aujourd'hui, l'obtention de l'asile exige une « *émancipation active* » des femmes (Montvalon,

2018) qui doivent prouver ne plus être en contact avec le réseau. Ces demandes aboutissent la plupart du temps à des rejets. De même, les Parcours de Sortie de Prostitution créés par la loi n° 2016-444 du 13 avril 2016 se révèlent être en réalité jonchés d'obstacles et peu efficaces. L'éducateur.rice spécialisé.e se voit ainsi isolé.e, pris.e dans les contradictions manifestes entre les demandes des femmes, ses convictions, sa mission, et les logiques politiques. La relation éducative se trouve parasitée par la finalité juridique. Le processus de régularisation administrative exige des femmes des récits de leurs parcours. De là vont se manifester d'autres enjeux. Comment accompagner des personnes à témoigner dans une langue qu'elles ne parlent pas ? Comment recevoir des récits dans lesquels les événements traumatogènes se succèdent ? Comment dépasser la « *logique du soupçon* » (Bricaud, 2006) lorsque les récits sont lacunaires, contradictoires, incohérents ? Comment accueillir des récits de pratiques culturelles, religieuses, spirituelles dont nous sommes étrangers ? Comment ne pas réduire l'Autre à son statut de migrant.e ? L'approche transculturelle nous amène à penser l'Autre et ainsi redonne un sens à des rencontres parasitées par la finalité juridique, souvent teintées d'un profond sentiment d'impuissance.

Les apports de l'approche transculturelle

Cette démarche découle des travaux de Devereux en 1970 et repose sur la méthode du complémentarisme entre la psychanalyse et l'anthropologie. Elle postule donc l'existence d'une universalité psychique et l'existence du particulier notamment codé par l'appartenance culturelle de l'individu. L'anthropologie permet ici d'appréhender les stratégies d'emprise

propres au réseau de traite nigérian, notamment le rapport de force entre la victime et la « *Madam* » (2) par l'effraction physique et psychique, la dette et le serment instaurés, la normalisation de la relation de soumission, les violences physiques, psychologiques et sexuelles répétées. Ce qui se joue « au dehors » vient ainsi nous éclairer sur ce qui se passe « au-dedans » de l'individu. Huqueleux (2016) parle d'aliénation mortifère qui engage l'être dans sa totalité, attaquant son intégrité et son identité. Oublis, amnésies, angoisses font partie des symptômes fréquents chez les personnes migrantes en lien avec cette emprise traumatique. La mise en récit se retrouve ainsi forcément lacunaire, fragmentée, loin de la précision requise par les autorités décisionnelles (Pestre, 2008) et le processus de demande d'asile peut venir agir comme une actualisation mortifère du trauma. Il s'agit donc d'accompagner des personnes dont l'Idéal du Moi a profondément été déstabilisé, par atteintes narcissiques profondes, entre honte et culpabilité d'avoir fait confiance et d'avoir été abusées.

L'approche transculturelle permet également une réflexion sur notre contre-transfert culturel en tant que professionnel.le.s. En interrogeant notamment le « *fantasme du soignant* » (Delieutraz, 2012) qui en cherchant à réparer une histoire collective (nous pensons au passé colonial de la France), va se prendre d'affect pour l'utilisateur.e, mais aussi en analysant nos émotions négatives, voire honteuses comme la répulsion, le dégoût, la fascination. Il s'agit donc d'entendre l'Autre en se décentrant de ses affects, eux-mêmes induits par les représentations culturelles qui nous structurent et de veiller à ne pas répéter des rapports de domination à travers un certain couronnement narcissique à occuper une place de sauveur.se.

Se décentrer

Le décentrage permet ainsi une posture qui ne soit ni dans le jugement, ni dans la censure, ni dans l'approbation. Il s'agit d'entrer dans le monde de l'Autre et permettre à l'Autre d'entrer dans notre monde. La présence d'un médiateur.rice culturel.le peut faciliter cette conciliation. Dans le service, une personne nigériane a été recrutée en tant que médiatrice culturelle et a permis autant à l'équipe de mieux comprendre les codes, le parcours migratoire des femmes et autant à celles-ci de s'approprier les représentations des professionnel.le.s. Le pouvoir de la langue maternelle est ici central. Bouznah (2020) rappelle que c'est le lexique de la langue maternelle qui est porteur des signifiants culturels, qui permet l'accès aux ressentis les plus intimes.

Se décentrer passe aussi par une non-catégorisation de l'Autre, avec un intérêt porté aux données personnelles. Si nous nous limitons en effet à la catégori-



sation « Nigériane » sans questionner par exemple l'ethnie et la langue maternelle, nous passons à côté de nombreuses informations et risquons de tomber dans le culturalisme. La facilité serait de justifier tout comportement par une différence culturelle sans remettre en question nos propres grilles de lecture. Il est indispensable d'avoir une approche dynamique et non essentialiste de l'identité socioculturelle, les mondes individuels étant d'une grande complexité. (Goudet-Lafont, B et al, 2016)

Au-delà du cadre administratif et politique, l'approche transculturelle nous invite donc à ne pas renoncer à la relation à travers l'empathie narrative qui permettra à l'utilisateur.e de pouvoir tisser progressivement « quelque chose » de son vécu lié à la fuite des persécutions et de lui permettre d'historiser son vécu, qu'elle accède ou non au statut de réfugiée (Pestre, 2008). Il s'agit donc d'appréhender les barrières culturelles pour les dépasser et ainsi rencontrer l'individu dans sa singularité, au-delà de son statut de migrant.e. ●

(1) Service Entr'Actes de l'association Itinéraires, Lille.

(2) Désigne les femmes qui recrutent les victimes au Nigéria puis gèrent le séjour et l'exploitation en France.

PROTECTION
DE L'ENFANCE

Accompagner le handicap : un défi

20 % à 30 % des enfants confiés à la protection de l'enfance seraient en situation de handicap. Comment les professionnels s'adaptent-ils à cette situation ? À quels obstacles se heurtent-ils ? Quelles sont les solutions trouvées pour mieux prendre en charge ces enfants ?

LA prise en charge du handicap est devenue une problématique incontournable pour les professionnels de la protection de l'enfance. Selon les estimations, cette « double vulnérabilité » concernerait 20 % à 30 % des enfants confiés à la protection de l'enfance.

« On constate une augmentation massive des troubles « dys », troubles du comportement, troubles autistiques, cognitifs, ou formes de psychose. Auparavant,

on avait 5 % à 10 % d'enfants avec des troubles associés, maintenant dans mon secteur Grand-Est-Bourgogne, on en compte 40 % à 50 % ! », rapporte Anne Werrey, directrice régionale adjointe des Apprentis d'Auteuil. Or « les lieux d'accueil existants ne correspondent pas à leurs besoins ; il y a nécessité de mieux coordonner les différents acteurs et d'arrêter de travailler en silo pour œuvrer ensemble à des prises en charge spécifiques », déclarait Florence Dabin, pré-

sidente du GIP Enfance en Danger, lors d'une journée sur ce thème en mai dernier.

Lorsque ces enfants se retrouvent accueillis par défaut dans des foyers collectifs de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), ils mettent à rude épreuve les équipes éducatives. « Les éducateurs ne sont pas formés à repérer et accompagner ces troubles et ils ne comprennent plus ces jeunes, poursuit Anne Werey. On leur a appris qu'il faut poser un cadre, des horaires, un rythme, et ils s'aperçoivent que ça ne répond pas aux besoins de ces enfants ».

L'accueil de situations complexes nécessite des compétences spécifiques et de la disponibilité. « Il faut du temps, du personnel qualifié, une coopération avec des médecins ou une équipe mobile et ne pas mettre en péril l'équilibre du groupe », rapporte Karine Michel, directrice de la maison d'enfants à caractère social (Mecs) Don Bosco dans les Ardennes, qui compte déjà « 30 % d'enfants avec un suivi handicap et 33 % avec un traitement médical psychiatrique ».

Ne pouvant répondre seule à ces situations, la protection de l'enfance doit coopérer avec le sanitaire, le médicosocial et l'Éducation nationale. Or cette coordination fait souvent défaut. « La loi de février 2022 n'a pas organisé ce dialogue avec le sanitaire. Quand 40 % de jeunes sont concernés, on a besoin d'un vrai maillage institutionnel », note Anne Werey. Même quand ce maillage existe avec le médicosocial et la psychiatrie, « les relations se tendent car les cas sont plus complexes », observe Karine Michel. Et la prise en charge se heurte souvent au manque de places. « Quand les professionnels repèrent des écarts de développement chez un enfant, mais qu'il y a un an d'attente pour un suivi en centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), les troubles s'aggravent », souligne Pauline De la Losa, responsable du pôle médicosocial à la Cnape (fédération des associations de protection de l'enfance).

En Mayenne par exemple, « quatre cents jeunes attendent une place en service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), cent jeunes, une place en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) et nous avons perdu 25 % de places d'internat en institut-médico-éducatif (IME) », rapporte Marie-Christine Mahot, cheffe de service à la maison départementale de l'autonomie.

Par ailleurs, le repérage du handicap des enfants confiés n'est pas toujours optimal. En Mayenne, une étude sur ces enfants de l'ASE suivis pour handicap montre que « sa reconnaissance arrive en moyenne quatre ans après l'entrée en protection de l'enfance », ajoute Marie-Christine Mahot. Si certains troubles se déclarent, surtout à l'adolescence, d'autres pourraient être repérés beaucoup plus précocement.

Face à ces constats et difficultés, les professionnels

tentent de s'adapter. « Nous avons choisi de diversifier les compétences dans l'équipe pour avoir une pluridisciplinarité. Je viens de recruter une infirmière sur un poste éducatif et nous constatons déjà des améliorations. Elle apporte un regard différent. Nous pourrions faire la même chose avec un psychologue », rapporte Karine Michel.

La question de la formation est au centre des suggestions : « former au handicap, intégrer ces troubles à la formation initiale des éducateurs, proposer des formations communes entre protection de l'enfance et handicap pour que les équipes parlent le même langage et coordonnent leurs interventions », détaille Pauline de la Losa. Une autre piste serait de diversifier les prises en charge : « par exemple, prévoir un accueil de jour en psychiatrie et un retour en Mecs le soir. Aujourd'hui, c'est tout ou rien », note Anne Werey. Les acteurs appellent à « une coordination beaucoup



plus systématique, à travers des commissions, des réunions de synthèse, du partage d'informations, afin de trouver des réponses sur-mesure », indique Bérangère Dejean, conseillère technique à la Cnape. L'examen des situations complexes fera partie des missions des futurs « comités départementaux de protection de l'enfance » prévus par la loi du 7 février 2022.

Même si le chantier reste immense pour adapter l'offre de prise en charge à la problématique du handicap, cette « double vulnérabilité » était un des axes de la « stratégie nationale protection de l'enfance » en 2021. « Des projets ont été financés dans ce cadre, on a l'impression d'une prise de conscience », estime la Cnape.

Les initiatives

Parmi les initiatives de terrain, il y a la création de « centres ressources petite enfance et handicap », par exemple à la Sauvegarde de l'Oise, « pour répondre très tôt aux questions des parents qui observent un écart de développement pour leur enfant », indique Pauline De la Losa.

Quelques lieux d'accueil dédiés voient le jour, sous forme de petites unités de vie avec un encadrement renforcé. Certains lieux intègrent directement le soin, grâce à une mixité de compétences. C'est le cas par exemple de la « maison éducative et thérapeutique » du Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes, près de Metz, qui prend en charge en internat des adolescentes qualifiées d'« incasables », cumulant les difficultés psychologiques, psychiatriques, éducatives, scolaires, familiales, voire judiciaires. Mais ces lieux d'accueil spécialisés restent peu nombreux.

La réponse privilégiée semble plutôt celle d'« équipes mobiles » qui se montent dans plusieurs départements pour venir en appui des assistantes familiales accueillant des enfants en situation de handicap, notamment dans l'Yonne, où cette équipe existe depuis

trois ans (voir reportage p. 22). En Haute-Garonne, un dispositif semblable - Lo Ligot - « proposera aussi cinq places d'accueil-relais avec hébergement pour offrir du répit aux familles ou aux institutions », indique Sébastien Jacquet, directeur territorial de l'EPNAK, porteur du projet. Des équipes mobiles se déploient également en direction des professionnels du milieu ordinaire, par exemple ACOLEA, en région Rhône-Alpes, qui accompagne les enseignants d'école maternelle.

Dans le Maine-et-Loire, la fondation Apprentis d'Auteuil a ouvert depuis 2019 un dispositif innovant appelé « accueil familial singulier », dans lequel deux assistants familiaux et trois éducateurs prennent en charge cinq enfants en grande difficulté : « l'intérêt est de permettre à la fois une permanence des liens avec les assistants familiaux et le passage de relais avec les éducateurs, dans un environnement familial inspiré des lieux de vie », explique David Berland, directeur adjoint. « Il y a trois adultes en permanence, cela permet d'être flexible et réactif, d'adapter le programme, de mobiliser un professionnel pour un jeune si besoin », ajoute Loïc Segard, moniteur-éducateur. S'appuyant sur un réseau de partenaires, la prise en charge se veut éducative, médicosociale et pédopsychiatrique. « Ce dispositif a permis de stabiliser des jeunes pour lesquels les précédents placements avaient échoué », poursuit David Berland. Globalement, on constate un apaisement, moins de passages à l'acte violents et un allègement des traitements médicaux ».

Dans un contexte de saturation des places, des initiatives sont prises pour améliorer la coordination des acteurs. Au conseil départemental de la Sarthe par exemple, l'équipe qui centralise et traite les demandes d'accueil en protection de l'enfance, peut réunir une « commission plénière » pour trouver une solution aux « situations complexes » : « à défaut de pouvoir leur proposer une place adaptée, l'ensemble

ÉVITONS UNE NOUVELLE STIGMATISATION !

Jean-Marie Muller, président de la Fnadepape

« Attention que ce qualificatif de "handicapé" ne devienne pas une nouvelle stigmatisation pour les enfants de l'ASE. Ce qui pose question aujourd'hui, ce sont les troubles du comportement et de la personnalité, qui ont souvent à voir avec le parcours du jeune et ont pu être générés par la prise en charge

elle-même. Les troubles psychiques progressent dans toute la société et les gamins de l'ASE ont un passé chargé qui les prédispose davantage, surtout si la prise en charge a été tardive. Mais ne les enfermons pas dans cette étiquette, on connaît beaucoup d'anciens qui ont eu une adolescence très

difficile et qui ont bien évolué à l'âge adulte. Il ne faut pas renvoyer ces ados systématiquement vers la psychiatrie ou le médicosocial. Ils ont avant tout besoin de la compétence d'éducateurs au sens large. La protection de l'enfance doit continuer à les accompagner dans toutes leurs difficultés. »

des acteurs de protection de l'enfance et du handicap essaie d'apporter son concours à la situation pour soulager les professionnels: proposer une intervention sur le lieu de placement, une solution de répit transitoire, ou aiguiller vers un lieu ressource », explique Nathalie André, cheffe de service à la direction enfance familles.

Sur le volet repérage du handicap, le dispositif « *santé protégée* » expérimenté depuis 2020 dans trois départements (1) est particulièrement utile. Il organise pour les enfants ayant une mesure de protection de l'enfance, un parcours de soins coordonné avec un bilan médical annuel complet, réalisé par un réseau de médecins libéraux volontaires, qui bénéficie d'un tarif de consultation revalorisé. « *Le forfait de 430 euros par an et par enfant inclut aussi des consultations habituellement non remboursées, chez*

des psychologues ou ergothérapeutes par exemple. Ce fonctionnement permet d'accélérer les dépistages, d'établir des bilans neuropsychologiques ou psychomoteurs », note Aline Ordureau, cheffe de projet en Loire-Atlantique.

Alors que la problématique du handicap vient percuter un secteur déjà très fragilisé, les professionnels s'accrochent: « *La protection de l'enfance doit s'adapter car elle va avoir de plus en plus d'enfants avec ces troubles-là* », estime Anne Wery. « *Je reste optimiste, je pense qu'il est possible d'accompagner ces enfants, à condition d'être entourés* », abonde Karine Michel, 25 ans de métier.

Mariette Kammerer

(1) Loire-Atlantique, Pyrénées-Atlantiques et Haute-Vienne.



**LES 30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE 2022
À L'ESPACE REUILLY À PARIS (12^{ÈME} ARR.)**

En partenariat avec ARFI-Europe et ARFI-Formation

**L'AFASER organise un séminaire
national et européen :
« HANDICAPS : DONNER UNE FORME
RAISONNÉE ET CONCRÈTE
À L'INCLUSION »**

Avec : Gérard Zribi, Raymond Ceccotto,
Michel Billé...

**PARTICIPATION
AUX FRAIS :
50 €**

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT À ADRESSER À :

AFASER - Séminaire 2022 - 1 Avenue Marthe, 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Email : seminaire@afaser.org

ÉQUIPE MOBILE

Un appui des professionnels de la protection de l'enfance

Dans l'Yonne, l'équipe mobile « l'Escale » réunit des professionnels du handicap et de la protection de l'enfance. Elle intervient pour aider des assistants familiaux et des établissements collectifs dans des prises en charge complexes, afin d'éviter la rupture du placement... ou de l'accompagner.

« *EST-CE que c'est pertinent que Noam (1) reste dans cette famille d'accueil qui est dévalorisante ? Il faut éviter la rupture mais pas à n'importe quel prix. Quand la famille ne voit plus les compétences du jeune, c'est délétère* », estime Sylvia Marcaud, l'une des trois cadres de l'équipe mobile L'Escale, réunie dans son local Auxerrois pour un point hebdomadaire sur les différents suivis. « *Oui mais si on l'oriente en foyer, il devra changer de collège et arrêter le foot qui lui plaît. C'est dommage d'arrêter tout ce qu'on a mis en place alors que ça commence à aller mieux* », note Aloïs Stal, éducateur référent du jeune.

La première mission de cette équipe mobile qui rayonne sur tout le département de l'Yonne est d'épauler les familles d'accueil en difficulté dans la prise en charge d'enfants en situation de handicap, pour éviter les ruptures. « *On sait que ces prises en charge sont difficiles et que les assistantes familiales, contrairement aux éducateurs de foyers collectifs, ne peuvent pas passer le relais* », souligne Sylvia Marcaud.

Appuyer un dossier MDPH

Mais dans sa première année de fonctionnement, l'équipe a surtout accompagné des changements de lieux de vie. « *Car nous étions saisis trop tard ; maintenant que l'équipe est repérée, on nous alerte plus en amont*, observe Cécile Thalen, autre cadre. *On nous appelle pour des situations de conflit, de crises à répétition, d'épuisement de la famille d'accueil*, poursuit-elle, *ou bien pour confirmer une suspicion de handicap chez un tout-petit* ». L'équipe est aussi sollicitée pour accompagner l'entrée à l'école, au collège, décider d'une orientation en établissement spécialisé, obtenir un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), finaliser un dossier

à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La demande d'intervention passe par une commission. Celle-ci vérifie notamment que la situation relève bien du handicap, « *car nous bénéficions d'un double financement du conseil départemental et de l'agence régionale de santé (ARS)* », précise Sylvia Marcaud. L'équipe est composée d'un neuropsychologue, d'une infirmière, de quatre éducateurs et de trois cadres issus des associations qui portent le dispositif : une dans le handicap - l'EPNAK - et deux dans la protection de l'enfance - La vie au grand air/priorité enfance, et Enfance et jeunesse en avallonnais. L'équipe évalue chaque nouvelle situation puis propose six mois d'accompagnement. Pendant la phase d'évaluation, l'infirmière fait le point sur les traitements en cours, les problématiques de santé - obésité, énurésie, par exemple -, et le lien avec les acteurs du soin. Le neuropsychologue réalise des bilans - intelligence, attention, anxiété - pour confirmer une déficience ou des troubles autistiques en vue d'appuyer le dossier MDPH. « *J'explique aux assistantes familiales les répercussions du trouble au quotidien et les outils à mettre en place car elles n'ont souvent aucune information sur le handicap de l'enfant* », observe-t-il. L'équipe anime de courtes formations auprès des assistantes familiales, à l'aide de fiches synthétiques sur chaque pathologie. « *On commence par leur expliquer que le comportement de l'enfant ne relève pas d'une provocation mais bien d'une difficulté intrinsèque et qu'il ne peut pas faire autrement* », indique Cécile Thalen.

Chaque éducateur suit une dizaine de situations et apporte de la guidance au quotidien. « *On intervient au domicile sur les moments difficiles - les devoirs, la douche - pour accompagner l'assistante familiale, transmettre des outils, tester des astuces, aider à désa-*



Réunion d'équipe lors de l'évaluation d'une nouvelle situation. De gauche à droite : Aloïs Stal, éducateur spécialisé dans les troubles du comportement ; Baptiste Cuzieux, neuropsychologue ; Anaïs Crochard, infirmière ; Cécile Thalen, cadre rattachée à l'Epnak.

morcer un conflit, rapporte Salima Nevot, éducatrice spécialisée sur la déficience intellectuelle. *Elles apprécient d'être écoutées, soutenues par un tiers, et de bénéficier d'un étayage technique* ». Des outils pratiques sont proposés au cas par cas : aménager la chambre, l'armoire, utiliser des pictogrammes ou des consignes écrites par exemple. « On peut aussi emmener l'enfant faire une activité à l'extérieur (piscine) ou un atelier cuisine dans nos locaux », ajoute l'éducatrice.

Mais parfois, c'est toute la prise en charge qu'il faut renforcer, en mobilisant tous les relais possibles, toujours en accord avec l'éducateur référent de l'ASE. « Pour Noam par exemple, je suis en contact régulier avec l'équipe éducative du collège qui maintenant le soutient, avec l'AESH, avec la MDPH, j'ai obtenu son inscription au club de foot du quartier, j'ai décroché un rendez-vous au centre médico-psychologique. On avance », estime son éducateur Aloïs Stal, optimiste sur l'évolution d'une situation qui il y a six mois était vouée à la rupture. « On a un rôle de tiers et de médiateur entre l'assistant familial et les partenaires pour fluidifier la relation », ajoute Cécile Thalen.

Proposer du répit

Cet après-midi, Salima Nevot participe à la synthèse concernant un jeune de 17 ans atteint d'une lourde déficience intellectuelle et scolarisé en institut médico-éducatif (IME) pour parler de son projet d'adulte. « La rupture de l'accueil chez l'assistante familiale était déjà décidée quand on est intervenu. Donc, avec ce jeune, je propose beaucoup de répit, je l'emmène sur des demi-journées pour soulager la famille en attendant qu'il soit accueilli ailleurs », explique-t-elle. À l'avenir, l'équipe mobile aimerait

proposer un répit plus long aux assistants familiaux : « par exemple sous forme de « baluchonnage » - relayage à domicile - ou par l'embauche de familles d'accueil-relais », précise Cécile Thalen.

L'Escale est aussi sollicitée par les équipes de maisons d'enfants à caractère social (MECS). « Les éducateurs veulent pouvoir mieux répondre au handicap d'un enfant, dont l'accueil en MECS est souvent une solution par défaut », souligne Aloïs Stal. Sylvia Marcaud évoque un travail d'un an avec un enfant déficient qui parlait peu : « au début, il était incapable d'exprimer ses émotions autrement qu'en se roulant par terre ou en se tapant la tête. On a travaillé avec des emojis et aujourd'hui il peut dire s'il est content ou pas, ce qu'il aime manger, etc. Et avec des photos, on l'aide à se repérer dans son emploi du temps ».

L'équipe mobile est enfin appelée pour des tout-petits, pour lesquels le diagnostic n'est pas encore posé : « ce sont des enfants qui ne parlent pas, avec lesquels on essaie de mettre en place des moyens de communication visuelle, on fait du repérage et de la prévention, explique Sylvana Gentile, éducatrice spécialisée dans le handicap. Mais ils auraient besoin de soins pédopsychiatriques, lesquels sont quasi inexistant dans le département ».

Si l'équipe mobile permet à coup sûr d'améliorer la prise en charge des enfants « grâce à la pluridisciplinarité et à la mobilisation d'un large réseau de partenaires », ses membres se heurtent néanmoins au « cloisonnement » avec le secteur du soin et au manque de ressources dans ce domaine.

Mariette Kammerer

[1] Les prénoms ont été changés.

La surreprésentation du handicap est en partie le résultat des maltraitances subies

Éliane Corbet a participé à plusieurs travaux de recherche sur les maltraitances et, en 2020, à une recherche-formation-action sur les besoins fondamentaux de l'enfant.

ENTRETIEN AVEC Éliane Corbet, DOCTEURE EN PSYCHO-PÉDAGOGIE, ANCIENNE DIRECTRICE DU CENTRE REGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTÉE (CREAI) (1) RHÔNE-ALPES

Pourquoi une surreprésentation du handicap en protection de l'enfance ?

On estime qu'un tiers des enfants suivis en protection de l'enfance est en situation de handicap. L'enfant peut être né avec une déficience qui n'a pas été dépistée assez tôt et qui a pu être aggravée par des négligences - on sait que ces enfants sont plus à risque de maltraitance. Ou bien ce handicap est la conséquence des maltraitances — violences et/ou négligences — subies par l'enfant dès le plus jeune âge, de la non-réponse à ses besoins fondamentaux, parfois aggravés par les aléas du parcours en protection de l'enfance.

Comment les maltraitances créent-elles du handicap ?

L'enfant a un besoin de sécurité affective et d'attachement à la figure maternelle qui, s'il n'est pas satisfait, l'empêche d'explorer et de bien se développer sur le plan cognitif, social, affectif. Quand c'est la figure d'attachement qui est maltraitante, l'enfant est pris dans un conflit insoluble : on parle de traumatisme complexe. On sait aujourd'hui que l'exposition

à des maltraitances altère le développement du cerveau de l'enfant et compromet sa trajectoire de développement sur le plan neurologique, psychologique, social, cognitif, toutes les sphères sont atteintes.

Comment l'éviter ?

Il y a un enjeu de repérage et d'évaluation. Lorsque l'on tarde à répondre, on amplifie les difficultés. Il faut dépister le plus tôt possible. Or souvent, on passe à côté de signaux faibles. Côté protection de l'enfance, les professionnels ne sont pas formés au handicap, ils voient des enfants « en situation complexe » qui mettent tout le monde à l'épreuve, et le diagnostic arrive tard. Il faudrait des formations croisées entre le médicosocial et la protection de l'enfance.

Les maltraitances produisent quels types de handicap ?

L'altération du développement de l'enfant peut se traduire par des troubles psychiques, cognitifs et somatiques. Une récente étude (1) montre que 41 % des enfants accueillis en institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) - ont une mesure de protection. Cette évolution n'est pas irrémédiable si l'on intervient tôt, de manière intensive et coordonnée sur tous les plans. Ces enfants doivent être sécurisés, protégés, soutenus dans les apprentissages, et recevoir des soins.

Comment la protection de l'enfance peut-elle mieux s'en occuper ?

Une des réponses peut être un lieu d'accueil à double tutelle, avec une équipe pluridisciplinaire, pour avoir toute la prise en charge au même endroit. De tels lieux existent depuis une dizaine



d'années dans la plupart des régions. Mais l'inconvénient est de regrouper au même endroit des enfants en grande difficulté. L'autre réponse consiste à mieux coordonner les acteurs de la protection de l'enfance et ceux du médicosocial, en s'appuyant sur le projet pour l'enfant.

Quel intérêt de l'approche par les besoins ?

L'approche par les besoins fondamentaux en protection de l'enfance date de 2016. Il s'agit de distinguer les besoins « universels », qui concernent tous les enfants, des besoins « spécifiques », liés à l'exposition aux maltraitances, des besoins « particuliers » qui relèvent de la compensation du handicap, et des besoins liés aux effets « iatrogènes » (2) de la prise en charge. L'intérêt de cette approche est d'avoir une base clinique pour adapter une prise en charge, mobiliser les acteurs et répartir leurs missions.

Propos recueillis par Mariette Kammerer

(1) Étude de la Drees de mai 2022.

(2) L'ensemble des effets néfastes liés au parcours en protection de l'enfance.

LIEN SOCIAL
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



découvrez suivez
partagez likez tweetez

VOUS N'ÊTES QU'À **1 CLIC** DE TOUTE L'ACTUALITÉ SOCIALE **depuis 34 ans**



Retrouvez
nos formules d'abonnement
sur **lien-social.com**



Les travailleurs sociaux ont toujours su faire preuve d'un sens de l'initiative, de la créativité et de l'imagination face à leur quotidien. Trop souvent, cette dynamique se déploie à bas bruit. Cette rubrique leur est ouverte pour sortir leur pratique de la confidentialité.

Par **Gaëlle Duée**, infirmière en Lieu de vie et d'accueil

Infirmière dans un lieu de vie et d'accueil : une pratique buissonnière ?

J'exerce en tant qu'infirmière depuis quelques mois au sein du lieu de vie et d'accueil (LVA) « Éducateurs Voyageurs » qui accompagne des adolescents dits « cas complexes » placés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Cette nouvelle expérience professionnelle m'amène aujourd'hui à questionner mon rôle propre au sein de cette organisation éducative au fonctionnement singulier.

DIFFÉRENTES études mettent à jour une prévalence élevée des antécédents psychiatriques et du taux de notification MDPH des enfants et jeunes placés par l'ASE, par rapport à la population pédiatrique générale. C'est parce qu'ils percevaient et vivaient la réalité de cette prévalence sur le terrain que les co-gérants du lieu de vie ont souhaité intégrer à l'équipe un poste et demi d'infirmier possédant une expérience en psychiatrie, en plus des éducateurs et de la psychologue-clinicienne. Mes activités sont variées et dépassent de loin le côté « paramédical basique » — éducation à la santé, gestion des traitements, bobologie du quotidien, suivi médical des jeunes... J'interviens sur l'éducation thérapeutique qui leur permet d'accéder à la connaissance de leur pathologie (à la mesure de leur réalité psychique) et de leur traitement : en saisir l'intérêt et les indications, repérer les effets secondaires potentiels, comprendre le rôle de l'étagage médicamenteux et le gérer au quotidien...

LA HIÉRARCHIE, LA BLOUSE, LES PROTOCOLES DE SOINS, LES CHARIOTS DE MÉDICAMENTS ONT DISPARU

Je participe aussi à l'observation des jeunes et ainsi à la compréhension de leurs difficultés psychiques, sociales et des ressources qu'ils peuvent mobiliser pour les dépasser.

J'apporte des informations ou des éléments de compréhension à l'équipe sur leurs troubles somatiques et/ou psychiatriques (en partenariat avec la psychologue clinicienne), ainsi qu'une « *caution paramédicale* » pour des demandes

spécifiques auprès des partenaires. Je travaille sans blouse et effectue les mêmes missions du quotidien et les mêmes horaires que mes collègues éducateurs et psychologue. Rien ne

me distingue donc a priori des autres membres de l'équipe et pourtant, je suis clairement identifiée dans ma fonction par les jeunes.

Je peux ainsi symboliquement « *jouer du soin* » au regard de mon diplôme et de mon expérience. Le plus souvent, cela permet d'envelopper le jeune dans un « *prendre soin* » bordant et rassurant (soin de la peau, massages, écoute

active...). Parfois, l'identification me place en situation de « *mauvais objet* », notamment lorsque le jeune a un vécu traumatique d'hospitalisations ou de soins antérieurs. Je passe alors temporairement le relais aux collègues et prends le temps d'instaurer une relation de confiance.

Du changement de cadre...

Ceci étant posé, arrêtons-nous maintenant sur le terme « *buissonnière* » du titre de cet article ; le Larousse nous renseigne sur sa définition : « *qui s'écarter des sentiers battus et fuit la contrainte.* » Tels que je les ai connus, durant mes années en psychiatrie, les sentiers battus sont : le cadre hospitalier, les soins techniques, les numéros de chambre patients, la hiérarchie, la blouse, les protocoles de soins, les chariots de médicaments...

Et la contrainte : la hiérarchie institutionnelle, les conditions de travail dont principalement le manque de moyens et de temps auprès des personnes soignées, la logique de gestion entrepreneuriale du secteur hospitalier qui oublie que nous prenons soin d'humains — suppression

des activités thérapeutiques, informatisation et médication au détriment de la relation...

Alors, à la lumière de cette définition, il est clair qu'en travaillant au LVA, je m'écarte radicalement des sentiers battus du soin infirmier en psychiatrie : pas de blouse, pas de cadre hospitalier, pas de chariot de médicaments, pas de chef de service...

La hiérarchie-pouvoir est inexistante au LVA ; il y a un mode de fonctionnement lié à sa structure juridique (SCOP), mais chacun(e) est invité(e) à donner son avis sur des situations données (demandes d'admission, problématiques complexes...), dans un vrai souci d'horizontalité, de cohésion et de pertinence pour le collectif professionnel. La possibilité d'accompagner sur un temps long, le taux d'encadrement confortable (sept équivalents temps plein dans l'équipe), la proximité « à temps complet » autour des actes de la vie quotidienne ainsi que le nombre restreint de jeunes accueillis, tendent à instaurer une relation forte avec chacun d'eux.

Tout cela m'amène naturellement à considérer autrement ma posture professionnelle, voire l'essence — les sens — même des soins que j'apporte. Mon poste au LVA me permet d'explorer des pistes de pratiques professionnelles alternatives — voire une alternative aux soins psychiatriques, tels que je les ai expérimentés en secteur hospitalier.

... au changement de pratique

Le fait de pouvoir, en un même lieu et une même temporalité, conjuguer éducatif, soin psychique et approche clinique est l'une des spécificités de cette structure, qui permet, parfois, d'éviter le recours à l'hospitalisation et l'interruption — même temporaire — de l'accompagnement du jeune. Cette complémentarité permet la continuité de la relation éducative tout en prenant en considération la nécessaire prise en charge thérapeutique.

Ce continuum renforce les liens entre l'équipe et le jeune, ce dernier pouvant alors s'appuyer en confiance sur ces adultes référents pour surmonter

ses difficultés et travailler efficacement sur ses problématiques, d'autant plus en période de crise — la crise étant ici entendue comme rupture dans l'équilibre précédemment acquis.

Et l'équipe, forte de la connaissance fine — car clinique et interdisciplinaire — de la situation du jeune et de « *qui il est* » dans son individualité, potentialise également son accompagnement. Éducateurs, psychologue et infirmier (ière), chacun(e) place le jeune au centre de l'accompagnement pour collectivement déceler, derrière les symptômes, ses difficultés et désirs, et l'accompagner au mieux vers le chemin qu'il aura choisi. Alors oui, je vis ma pratique infirmière au lieu de vie comme « buissonnière », non parce qu'elle serait hors-sol, le terreau professionnel du LVA étant peut-être même plus « naturel » que le terreau hospitalier ou celui des structures éducatives « classiques ». Il n'est pas non plus hors cadre, le cadre existant au LVA : bienveillant et adapté, il est repérant et sécurisant pour les jeunes et pour les professionnel(le)s.

Ainsi, « buissonnière » ne relève pas seulement d'une fuite des sentiers battus et de la contrainte, c'est aussi la quête d'une autre voie — voix, peut-être moins



CONJUGUER ÉDUCATIF, SOIN PSYCHIQUE ET APPROCHE CLINICIENNE, DANS L'ENGAGEMENT ET LA GÉNÉROSITÉ

empruntée — moins audible, mais ô combien enrichissante et, me semble-t-il, plus libre pour imaginer et expérimenter des possibles dans l'accompagnement de ces jeunes dits « incasables » et pour lesquels aucune des cases proposées par la société ne

semble adaptée à leurs souffrances existentielles...

Emprunter des chemins non ou peu balisés, c'est s'exposer humainement, m'interroger sur le sens profond de mon engagement, dans la relation à l'autre et au sein de ce lieu de vie atypique et exigeant.

« *Oser le verbe aimer en éducation spécialisée* » écrit Philippe Gaberan. La ferveur de l'engagement et la générosité de l'accompagnement de mes collègues qui font vivre ce verbe aimer au quotidien auprès de ces jeunes fragilisés par la vie et la maladie, m'ont ouverte à la conjugaison du verbe aimer dans le prendre soin.

Pouvoir, en équipe et en confiance, interroger nos pratiques, être créatifs et militer pour un accompagnement individuel de qualité auprès des jeunes que nous accueillons, c'est ce que je vis au quotidien au LVA et qui fait sens pour moi. ●

Par **Aïssa OUNANE**, éducateur spécialisé et formateur occasionnel en travail social

Redonner des éclats de vie au travail social : des moyens pour se ressaisir

DÉCRIRE les conditions professionnelles des travailleurs sociaux : stress, usure... est une réalité que nous avons tous besoin d'exprimer. Néanmoins, le ressassement de nos situations devient contre-productif pour notre santé mentale et pour la survie de notre identité professionnelle. Car nous ne pensons plus aux solutions possibles, mais à décrire des situations qui ne proposent, bien souvent, que des disques aux airs plaintifs, et qui se renouvellent jour et nuit... La vraie question me semble-t-il, n'est pas seulement de savoir si nous devons sacrifier les valeurs du travail social au profit de logiques capitalistes, mais de comprendre pourquoi nous n'arrivons pas à lui redonner des éclats de vie. N'avons-nous pas ici une part de responsabilité, nous éducateurs, travailleurs sociaux ?

Pour préserver les valeurs du travail social, j'ai souvent pensé qu'il suffisait de faire preuve d'enthousiasme et d'innovation dans nos activités éducatives... Mais j'ai compris que le travail social reflétait une grande partie du monde intérieur des êtres humains. En effet, au quotidien, nous décrivons nos incompréhensions, nos « ras-le-bol » face à des institutions qui nous empêchent parfois d'exprimer nos spécificités éducatives. Mais, nous oublions de poser un regard profond et critique vis-à-vis de nous-même... Les relations au travail sont souvent faites de vices, de stratégies, de polémiques et d'hypocrisie. Beaucoup décrivent des réalités institutionnelles : manque d'écoute, de considération, mais observent-ils leurs propres contradictions ? Combien de travailleurs sociaux semblent se réjouir lorsqu'on ne les invite pas à penser le travail éducatif ? Combien sont persuadés que les facteurs

et les décisions qui mettent en péril notre secteur sont uniquement liés à des défauts managériaux ou à des paramètres politiques ? Or nous sommes, nous les éducateurs, parfois les premiers à nous déresponsabiliser envers le travail éducatif, en « s'asseyant » sur nos valeurs professionnelles, en faisant le minimum, en termes de réflexivité, d'analyse et d'accompagnements cliniques... Les problèmes collectifs sont surtout le reflet d'un manque de travail individuel. Comment rebondir ?

Le travail intérieur

Les moyens pour rebondir sont possibles par un travail intérieur et de développement personnel, utile chez les cadres, les travailleurs sociaux compte tenu des difficultés des publics qu'ils accompagnent, et celles auxquelles ils sont eux-mêmes confrontés. Le rebondissement peut aussi se faire au travers de nos choix professionnels tout en préservant le sens du respect et de la dignité. Par exemple, un professionnel est en droit de quitter l'institution dans laquelle il travaille et dans laquelle il ressent ne plus être à la bonne place, au lieu de subir continuellement son quotidien et de mettre en danger sa santé. Vous êtes responsables de votre situation, avant d'observer celle des autres... Vous avez aussi le droit d'aspirer à un avenir professionnel meilleur et de continuer à voyager ailleurs... Parfois, nous subissons des situations alors que nous avons le pouvoir de nous prendre en main. Pourquoi ne pas ouvrir une ferme à la montagne, une petite entreprise, s'orienter vers un autre type de publics, et de continuer à croire en la vie ?

Trop souvent l'être humain se trouve toutes les excuses du monde pour ne pas rechercher à faire évoluer ses situations. Voilà où se trouve son problème : la peur d'évoluer alors qu'il est conscient de ses réalités et de ses peurs. Nous refusons généra-

L'être humain se trouve toutes les excuses pour ne pas chercher à faire évoluer sa propre situation

Lecteurs à vos plumes !
Une adresse : red@lien-social.com

lement d'affronter nos situations en prétextant que nous ayons des loyers à payer, et que nous sommes en contrat à durée indéterminée... Nous nous interdisons de prendre des décisions pour notre bien-être, donc les routines professionnelles nous emprisonnent. Ce sont nos modes de pensées qui créent notre stagnation et notre malheur, comme le montrent les thérapies cognitives et comportementales.

Réinvestir nos savoirs-être, continuer à se former

Rappeler le « ras-le-bol » au quotidien ne permet pas à l'être humain de réussir sa vie. Or, si nous critiquons sans cesse le monde extérieur, sans interroger nos façons de fonctionner, comment pouvoir s'observer et rebondir en bienveillance? Modérer la plainte peut nous aider à retrouver davantage d'espoir, de clarté et de positivité. Nous avons la capacité de reprendre du pouvoir sur notre vie si nous réévaluons nos conceptions et agissons humainement sur nos situations. Voilà des phrases simples qui peuvent susciter des changements. Car le travailleur social qui s'oublie, ne se respecte pas et dresse des entraves à ses futures floraisons et réussites. Pour rebondir, souffler, se réinventer, le travailleur social peut apprendre à revenir à ses capacités de savoir-être : écoute, empathie, relation saine, non pas qu'elles ont disparu, mais qu'elles sont souvent étouffées par des climats néfastes. Cette possibilité ne peut néanmoins se réaliser sans un travail d'éveil. Les lectures, les formations continues, les analyses de pratique offrent la possibilité d'une connaissance et d'une richesse individuelle et collective. Lisez des livres, pour reprendre confiance en vous ; lisez pour travailler sur vos blessures, pour mieux cerner le monde ; lisez pour pouvoir échapper aux pensées binaires. Ne restez pas enfermés dans votre vie professionnelle, essayez de vous former dans le domaine de la psychologie, le développement per-

Prendre nos responsabilités, préserver notre éthique, notre lucidité, notre sens de l'engagement

sonnel, l'anthropologie, appréciez la nature, vous gagnerez en liberté intérieure et améliorerez votre vie. Si nous voulons que le travail social retrouve sa chaleur fondatrice, il faut que tous ses participants continuent à travailler sur eux-mêmes et à prendre soin d'eux. Avons-nous peur au fond, d'œuvrer pour une santé intérieure meilleure, un monde meilleur, une société meilleure, des échanges meilleurs, une qualité de vie au travail meilleure? Est-ce que nous serons plus heureux au travail, en ne répondant qu'à des commandes pour être « tranquille », en réalisant des accompagnements en quantité, dénués de qualité, ou en étant libre intérieurement?

Il est alors utile de travailler le lien à notre intérieur, prendre nos responsabilités, préserver notre éthique, notre lucidité, notre sens de l'engagement, donc nos capacités à faire des choix humains et responsables. Ainsi, notre destin nous alerte au regard des contextes de grandes pollutions qui perdurent, là où les réelles considérations pour les situations humaines ne sont plus souvent au goût du jour, mais centrées sur des stratégies de survie, des politiques de vices basées sur des relations malhonnêtes, où chacun parle sur le dos de chacun. Et nous nous étonnons de voir tant de personnes se retrouver dans des situations d'usure professionnelle... Molière disait : « *L'hypocrisie est un vice à la mode et tous les vices à la mode passent pour vertus.* » (1) Le plus grand problème du travail social, n'est pas le manque de moyens, contrairement à ce que nous croyons, mais le manque de respect profond envers nous-même et envers tous les êtres humains. En revenant à une éducation sur soi, (car la vraie question est ici), le secteur du social guérira au regard de ses propres plaintes décrites abusivement, parce qu'il y a des dé-responsabilités avant tout personnelles, qui se déclinent en dé-responsabilités collectives. Redonner des éclats de vie au travail social, oui ! À condition d'abord que nous travaillons sur notre univers intérieur !

(1) Molière, <https://www.abc-citations.com/themes/hypocrisie/>

LIEN SOCIAL
partenaire de



CAIRN.INFO
Matières à réflexion

Accédez à **150 revues**
de travail social, éducation
et psychologie



LIEN SOCIAL

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES WEB SUR
WWW.LIEN-SOCIAL.COM



**CHEF DE SERVICE PRODUCTION POUR
PÔLE DE TRAVAIL PROTÉGÉ (F/H)**
(58) NEVERS - DECIZE & LORMES



ASSISTANT SOCIAL OU CESF (F/H)
(94) VILLEJUIF



FORMATEUR (F/H)
RÉGION PARISIENNE



TRAVAILLEUR SOCIAL (AS, CESF OU ÉDUCATEUR) (F/H)
(94) CRÉTEIL & SAINT MAUR DES FOSSÉS



ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (F/H)
(92) NANTERRE



CHARGÉ DE PRÉ-ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE 3919 (F/H)
(75) PARIS XIX^{ÈME}



**ÉCOUTANT TÉLÉPHONIQUE DE JOUR OU
DE NUIT 3919 (F/H)**
(75) PARIS XIX^{ÈME}



TRAVAILLEUR SOCIAL (F/H)
(92) CHÂTENAY-MALABRY



**COORDINATEURS / RÉFÉRENTS DES
ÉTABLISSEMENTS - PÔLE PRÉVENTION &
PROTECTION DE L'ENFANCE (F/H)**
(47) AGEN



**TRAVAILLEUR SOCIAL - AIDE SOCIALE
À L'ENFANCE (F/H)**
(47) AGEN



**DIRECTEUR DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE
L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (F/H)**
(25) BESANÇON



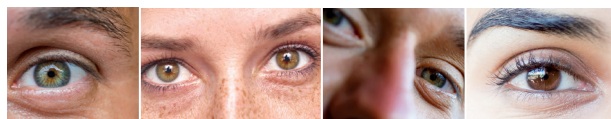
UN DEVIS IMMÉDIAT
POUR CHAQUE
ANNONCE ENVOYÉE

EFFICACE
FACILE
ET RAPIDE!



contact 05 62 73 34 44 marie-helene.clauzel@lien-social.com

VOS OFFRES D'EMPLOI DANS LIEN SOCIAL



Contact : 05 62 73 34 44
marie-helene.clauzel@lien-social.com

LE PARTENAIRE DE VOTRE RECRUTEMENT
www.lien-social.com



La Maison de Tom Pouce a pour mission d'accueillir des femmes enceintes et des jeunes mamans avec leur nouveau-né, en situation d'isolement, de maltraitance et/ou abandonnées par leur famille.

2 TRAVAILLEURS SOCIAUX (F/H)

Diplôme exigé (DEES ou DEAS, CESF, TISF, DEME)
CDI - Temps plein - selon CC 66 - Permis B et véhicule léger

Dans le cadre d'une maison de type familial, vous encadrez des femmes enceintes (majoritairement mineures) dans la vie quotidienne : vie de groupe, activités adaptées - Vous créez une relation éducative chaleureuse et personnalisée. Travail d'accompagnement social et d'orientation dans le cadre du soutien à la parentalité.

Envoyer CV et lettre de motivation à Mme la Directrice
contact@lamaisondetompouce.com
Missions, profils détaillés sur : www.lien-social.com



Sol Viehl
Lieux de vie et d'accueil

L'association Sol Viehl, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, existe depuis mars 1987 et recrute :

1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ (F/H)

Assistant permanent de lieu de vie et d'accueil

Sous l'autorité du responsable du lieu de vie, favoriser l'insertion sociale et l'autonomie des enfants et adolescents accueillis par un accompagnement socio-éducatif adapté. L'équipe est constituée de 4 professionnels par lieu de vie.

CDI - Temps plein à partir de janvier 2023 - basé à Puycornet (82)

Titulaire du DE d'éducateur spécialisé - Permis B indispensable

Envoyer CV, lettre de motivation et vos disponibilités sous référence
« communication recrutement » à Pierre LALART Président de l'association :

pierrelalart@wanadoo.fr

Annnonce détaillée sur www.lien-social.com



Le Centre Hospitalier **Fondation VALLÉE**, spécialisé en pédopsychiatrie, situé à GENTILLY (94), recherche pour son service social des :

**ASSISTANTS SOCIAUX, ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS ET
CONSEILLERS EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (F/H)**
*pour ses unités intra et extra hospitalières
(Hospitalisation/CMP)*

Les postes sont à pourvoir dès que possible à mi-temps ou plein temps. Statut : Fonction Publique Hospitalière

Lettre de candidature à adresser à Mme POUSSOU cadre socio-éducatif

CH Fondation Vallée - 7 rue Benserade - 94250 GENTILLY

mail : **dominique.poussou@ch-fondationvallee.fr**

La Ferme de Moyembrie, hébergement et chantier d'insertion, recherche :

UN ENCADRANT ACCOMPAGNATEUR SOCIO-PROFESSIONNEL (F/H)

CDI - Temps plein

Poste à pourvoir dès novembre 22 à Coucy-le-Château (02)
L'organigramme de l'équipe des 9 encadrants salariés est horizontal ; chaque encadrant est pleinement co-responsable de la structure

- Formation dans le secteur social (insertion, médico-sociale, etc.)
- 5 ans d'expérience dont 3 ans dans le secteur social sont souhaités (ou secteur associatif) - Connaissance du champ prison-justice
- Permis de conduire (B) nécessaire

Candidature (CV + LM) à envoyer avant le 15 novembre
à : **amapmoyembrie@gmail.com**

Annnonce complète sur www.lien-social.com

Ferme de
Moyembrie



Habitat et Humanisme Gironde, acteur de l'économie sociale et solidaire, agit en faveur du mal logement et de l'insertion et recrute :

RESPONSABLE DE L'ACCOMPAGNEMENT LIÉ AU LOGEMENT (ASLL) (F/H)

Titulaire du DE CESF - Expérience d'au moins 5 ans dans le travail social
Expérience en animation d'équipe - Permis B (voiture de service)

CDI temps plein - À pourvoir au plus tard en décembre 2022

- Animer une équipe de 4 travailleuses sociales qui travaillent en étroite relation avec une équipe de bénévoles accompagnants
- Missions d'accompagnement pour des ménages en sous-location, dans le cadre de mesures d'IML et ML

Envoyer CV et lettre de motivation à :
b.martin@habitat-humanisme.org

Missions, profils détaillés sur : www.lien-social.com



Le Département de la Seine-Saint-Denis recrute :

Conseiller en insertion socio-professionnelle (F/H)

CDD 1 ans - minimum 1600 euros net en début de carrière

Conseiller en économie sociale et familial (F/H)

Titulaires ou CDD 3 ans renouvelable

Assistant social (F/H)

Titulaires ou CDD 3 ans renouvelable

minimum 1830 euros net en début de carrière

Diplôme d'État demandé

Lieu : toutes communes du département

Consultez les offres complètes sur www.lien-social.com



L'association Ressources recrute :

UN ÉDUCATEUR (F/H)

Temps plein - CDI - CCN66 à Juvisy-sur-Orge (91)

- Mise en œuvre d'actions collectives de prévention des conduites à risques à destination d'un public adolescent âgé de 11 à 25 ans.
- Accompagnement éducatif autour des compétences psychosociales à l'aide d'outils de médiation.
- Co-animation des actions collectives en binôme éducateur/intervenant pédagogique.
- Travail partenarial : co-construction des actions, groupes d'échanges et de réflexion, formation.

Adresser CV et lettre de motivation à :
prev@associationressources.org

Missions, profils détaillés sur : www.lien-social.com

Livres

À PROPOS DU...

HANDICAP

Témoignage d'un père

Il a longtemps hésité : avait-il le droit d'ouvrir ainsi son jardin secret, au risque d'importuner avec ses affres et ses émois ? Après une vingtaine de livres consacrés au handicap, Charles Gardou nous offre un nouvel écrit où il conjugue son expérience de père d'une enfant atteinte de la maladie de Retz et son regard anthropologique. Mais, qu'il est difficile de manier l'intime avec l'immensité de l'universel. La naissance a dérobé à sa fille ce qu'il y a de plus sacré : son droit à l'enfance, son intégrité et son futur. Créature innocente, elle a commencé de guingois. Une fois l'incendie déclenché, il s'est propagé et nul n'a été en mesure de l'éteindre. Le syndrome qui l'a alors envahie était inaccessible au scalpel ou au couteau, tout développement mental et physique fut paralysé de la racine à la cime. La roue de la fatalité avait tourné et tranché : la fenaison venait d'éclipser la floraison. Il

s'est alors confronté aux ténèbres de la pensée face au handicap, l'être humain refusant de regarder de l'autre côté du miroir, en se confrontant au reflet de ce qu'il ne veut pas être ou espère ne jamais être. Notre société refoule la fragilité et déploie le culte de la puissance, du désir de suprématie et de la volonté de domination. Elle oublie que l'altération, l'éphémère, le vieillissement et la mort sont immanents à tout être vivant. Que l'homogénéité et la stabilité sont des mirages. Que le normal et l'anormal sont des points-de-vue socialement construits. Que ce n'est pas la fragilité qui pourrait nous perdre, mais l'usage inconsidéré de la force qui n'est autre chose que paravent derrière lequel nous cachons notre vulnérabilité. Les classifications nosologiques conduisent à restreindre l'identité à la seule catégorie médicale, en assimilant une personne à sa déficience, son syndrome, sa maladie, son

handicap. Les humains se relient entre eux non par des normes, mais par leurs multiples manières de se distinguer, de se différencier et d'être au monde. Et l'un des moyens pour mieux le comprendre se trouve sur le chemin de ceux qui en font l'expérience directe et de leurs proches. Valorisant le savoir de l'intérieur et l'expérience du dedans qui nourrissent les connaissances de l'extérieur distancées et formelles, l'auteur revendique la mise à l'épreuve du sens par les sens et soutient l'alliance entre le sensible et la raison, sans que l'un ne soit surévalué par rapport à l'autre.

Jacques Trémintin

LA FRAGILITÉ DE SOURCE

Charles Gardou

Éd. Érès, 2022, (124 p. – 15 €)



Retour d'expérience

QUARANTE ans de carrière auprès des plus vulnérables, avec comme fil rouge l'enfant, l'enfant en souffrance et surtout l'enfant qu'on n'écoute pas. L'obsession de Simone Korff-Sausse a toujours été de rendre intéressant ce qui semblait dénué d'intérêt, d'articuler des données en apparences hétérogènes, de penser à rebours, de renverser les perspectives, de prendre le contrepied des idées reçues et de retrouver les traces des expériences traumatiques. C'est pourquoi face à l'incohérence, elle chercha toujours à trouver du sens. Elle a accueilli l'inconnu comme une opportunité, car le connu encombre l'esprit et empêche de voir advenir l'inattendu. Elle n'a jamais mesuré la folie à l'aune de la norme, considérant que le psychisme humain n'est pas fait

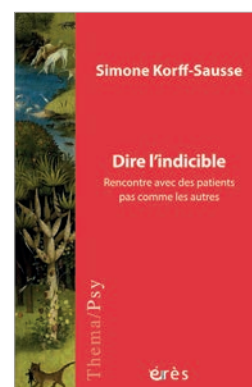
d'une seule pièce, ses différents niveaux alternant ou coexistant. Elle n'a pas réduit la communication au seul langage, en recherchant ses manifestations dans le non-verbal. Elle n'a jamais craint la différence, identifiant le problème bien plutôt dans le risque que constitue la peur de la ressemblance. L'entreprise risquée et spéculative qu'elle a développée toute sa carrière, c'est cette clinique de l'extrême aux frontières de ce qui est pensable, symbolisable, subjectivable et partageable. Au crépuscule de son existence, elle nous livre un message enrichi par les travaux de Freud, Bion, Winnicott, Ferenczi, mais aussi par tout ce que lui ont apporté ses patients.

J. T.

DIRE L'INDICIBLE

Simone Korff-Sausse

Éd. Érès, 2021, (168 p. – 13 €)



Bouger les lignes

QUI a décidé que marcher, voir, entendre, utiliser le langage oral, percevoir la réalité d'une certaine façon étaient les conditions pour qu'une vie soit digne d'être vécue ? Celle des personnes présentant des handicaps serait donc naturellement inférieure et dotée de moins de valeur ! Confondre la personne avec sa déficience médicale, son manque, sa défaillance, son insuffisance, sa faiblesse organique ou psychologique constitue l'une des traces les plus visibles du système global du validisme. Diagnostiquée dès sa naissance avec une maladie génétique grave, Charlotte Puiseux a suivi un parcours universitaire prestigieux. Mais, elle refuse de se présenter comme l'héroïne d'une histoire de résilience et de dépassement de soi, preuve vivante que l'on pourrait égaler les valides, quand on le veut. Elle préfère s'engager dans le combat pour inverser les

représentations qui distinguent le sain du pathologique et délimite la pleine et entière humanité. Les normes érigées par la médecine induisent que tout corps défaillant doit être soigné, redressé, guéri et maintenu dans des institutions tant que cela n'est pas réalisé. L'identité handi regorge de négativité et de honte. Son rêve ? Une marche des

fiertés, à l'image de la gaypride ! Son ambition ? Contribuer à retourner le stigmate comme socle d'une prise de pouvoir faisant des personnes handicapées des sujets de droit, égaux à ceux qui ne le sont pas et plus jamais réduites à des objets de soins. Son objectif : changer le rapport entre validité et handicap non comme deux parallèles, mais comme un continuum sur lequel se positionnent différentes postures identifiantes possibles. Sa découverte des Disability Studies, son expérience politique et ses convictions intersectionnistes constituent les étapes de sa prise de conscience et de son engagement.

J. T.



DE CHAIR ET DE FER

Charlotte Puiseux

Éd. La Découverte, 2022, (166 p. - 17 €)

Changer de paradigme

D'UN côté on a les partisans de la désinstitutionnalisation qui accusent tout établissement d'inhumanité, de privation de liberté et de restriction de citoyenneté ; de l'autre, leurs détracteurs qui mettent en cause la logique de marché du service de proximité articulant clients et fournisseurs. Et puis, voilà les auteurs de ce livre qui les renvoient dos à dos, en recentrant la problématique sur la conception socio-culturelle systémique du handicap qui oppose des demandeurs passifs exprimant leurs besoins et des interlocuteurs tout-puissants censés y répondre. La stigmatisation hors des murs n'a rien à envier à celles dans les murs ! La révolution participative, issue du modèle MDH-PPH (Modèle de développement humain-Processus de production du handicap), s'appuie sur la promotion de quatre principes : l'autodétermination, le

contrôle sur sa vie, la participation aux prises de décision, la pair-aidance. Leur déclinaison se fonde sur l'inversion d'un certain nombre de postulats. Remplacer la présomption d'incompétence quant à la capacité à faire des bons choix par la promotion d'un potentiel qui ne demande qu'à se développer pour autant qu'on

s'attache à le cultiver. Renoncer à faire peser sur la personne la responsabilité de ses défaillances, de ses déviances et de ses anormalités, en plaçant en perspective l'influence de l'environnement territorial, physique et social dans lequel elle vit. Délaisser le réflexe hyper sécuritaire de notre société moderne au profit de la dignité du risque, du rapport à l'incertitude et aux possibles contrecoups de l'autonomie, en identifiant le niveau de conséquences optimales approprié pour chaque individu. Cette conception interactionniste est au cœur des préoccupations d'inclusion sociale mises en exergue par la loi de 2005.

J. T.



HANDICAP, POUR UNE RÉVOLUTION PARTICIPATIVE

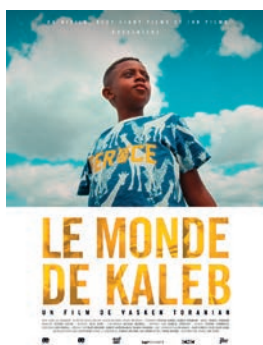
Loïc Andrien, Coralie Sarrazin

Éd. Érès, 2022, (116 p. - 15 €)

CINÉMA

L'avenir en papiers

UN quatuor dégingué : Betty, jeune femme éthiopienne réfugiée sans papiers, son fils Kaleb, Jean-Luc, un tailleur, et Mehdi, copain, possible grand frère de substitution pour le petit garçon. Les rencontres se sont faites au fil des vies, plutôt décousues. Mue par une solidarité enracinée dans l'amitié, cette improbable tribu va accompagner le jeune garçon vers un mieux-être et sa mère vers une régularisation. « *Il est volontaire, investi dans la relation, et s'intéresse à l'autre* », observe la psychologue qui suit Mehdi, dont on devine les difficultés scolaires et les troubles psychologiques.



Sous son bonnet siglé New York et dans son ciré jaune, l'enfant - qui est né sur le sol français - exprime la franche colère ressentie pour un père qui l'a abandonné (« *Je le mets dans les toilettes et je tire la chasse !* »), adopte le tailleur comme grand-père de substitution et suit, à sa hauteur, les méandres administratifs, kafkaïens, qui régissent sa vie. Dans ce labyrinthe, Jean-Luc n'abandonne jamais, court les Points d'accès au

droit, formule la demande d'apatridie, participe aux frais d'avocat, va jusqu'à envisager (en rigolant) l'hypothèse d'un mariage arrangé. Il ira jusqu'au bout et, en octobre 2021, après onze ans de galère pour Betty, devant la préfecture du Val-de-Marne, la joie explose : la jeune femme obtient une carte de résident, lui permettant enfin d'ouvrir un compte bancaire, de trouver un logement, de s'inscrire dans la vie sous un statut d'autoentrepreneur.

Avec l'accent de la sincérité - le film est documentaire -, le récit évoque les chemins d'exil, de perte et de deuil, de résilience de trop nombreux destins. La puissance de la solidarité - avec ses aléas, ses pertes de confiance, ses espoirs parfois déçus - pour donner un futur à Kaleb et à sa mère, est décisive.

Joël Plantet



Le monde de Kaleb | Un documentaire de Vasken Toranian | 67 minutes | Avec Jean-Luc Rambure, Bethlem Hagos-Wolday, Kaleb Melkamu, Mehdi Boumrah | Sortie 2 novembre 2022.

MUSIQUE

Du rock à la poésie brute

« *AUCUN mec ne ressemble à Brad Pitt dans la Drôme* » : l'étrangeté de ce titre de chanson qui donne son nom au troisième album du groupe Astérotypie, résume à elle seule la singularité du projet. Sur fond de guitares électriques, la chanteuse Claire Ottaway égrène les beaux gosses fantasmés et partage sa frustration face à la pénurie de garçons à son goût. Après deux premiers albums, dont le deuxième, « *L'énergie positive des dieux* », a inspiré le titre du documentaire sorti en salles le 14 septembre (1), Astérotypie continue sa route en entretenant un rapport non conventionnel aux mots. Composé de neuf membres dont cinq sont autistes, ce collectif est né en 2010 au sein d'un institut médico-éducatif (IME) de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) sous l'impulsion de Christophe Lhuillier, éducateur spécialisé. Les paroles se nourrissent des obsessions de ses membres, de leurs regrets, du regard qu'ils jettent sur le monde qui les entoure. Chez Astérotypie,



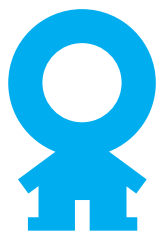
les « *Bonjour, ça va ?* » un peu faux qu'on échange quotidiennement, se transforment en chanson manifeste sur une société peu attentive à l'autre. Ce troisième album séduit par son énergie et sa poésie brute. À voix haute, sans craindre de choquer ou d'être incompris, Claire Ottaway, Johann Goetzmann, Stanislas Carmont et Aurélien Lobjoit proposent une palette de titres aussi contrastés que complémentaires. « *La vie réelle est agaçante* », clame Claire. Chantée par Astérotypie, beaucoup moins !

Claudine Colozzi

(1) Chronique à retrouver sur le site de Lien Social : <https://bit.ly/3MxHfZ>



Aucun mec ne ressemble à Brad Pitt dans la Drôme | Album sorti le 29 avril | Disponible sur les plateformes d'écoute. CD (15 €) et vinyle (20 €) en vente sur moriartyland.net | Astérotypie sera en concert aux Rencontres Trans Musicales de Rennes le 8 décembre - www.lestrans.com/le-festival/



**salon
des services
à la personne
et de l'emploi
à domicile**



29 et 30 novembre
PARIS - PORTE DE VERSAILLES

POUR MIEUX GRANDIR, VIVRE ET VIEILLIR CHEZ SOI

Venez, découvrez, posez vos questions.
Tous les professionnels
pour vous répondre sont au salon.
#FaitesVousAider #GagnezduTemps

Préparez votre visite.

Informations, programme et inscription :

salon-services-personne.com

Partenaires Officiels :



Partenaire Média :





Photo Franck Lallement - l'Est Républicain

Les métiers du social un enjeu sociétal ?

L'économie sociale solidaire à but non lucratif, le principe de laïcité, les valeurs éthiques et humanistes, certes nécessaires mais loin d'être suffisantes, sont ils toujours d'actualité pour l'attractivité des métiers du secteur social, médico-social et sanitaire ?

Colloque organisé par l'**Entraide Union** en partenariat avec le **SNALESS** et **UNIR association**.

Le mardi 6 décembre 2022 de 9H à 16h30

À l'**Espace Reuilly**, 21 rue Antoine-Julien Hénard, Paris 12^{ème}
Métro Mongallet (ligne 8)

Intervenants :

Alain Girard, Président de l'Entraide Union,
Daniel Golberg, Président de l'Uriopss Ile-de-France,
Charles Conte, chargé de la laïcité à la ligue de l'Enseignement,
Pierre Bonjour, sociologue,
Mélanie Soutereau, avocate en droit social cabinet Barthélémy.

Accueil café, pause repas offerts.

Programme complet et inscription gratuite sur le site de l'Entraide Union www.eu-asso.fr



SNALESS



UNIR Association